



« NOUS DEVONS PARLER D'UNE SEULE VOIX »
LE PARLEMENT EUROPEEN FACE A LA RUSSIE :
DELIBERATIONS ET POSITIONNEMENT (2004-2009)

Xavier FOLLEBOUCKT¹

ISPOLE Institut de
Sciences Politiques
Louvain Europe

Working Papers
N°5 - 2013

¹ Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe, CEE et CECRI

La Série « Working Papers ISPOLE » a pour objectif de promouvoir le développement et la diffusion des travaux de recherche sur « le, la et les politiques » tant au niveau belge qu'europpéen et international. Les thématiques traitées touchent le pouvoir, les identités politiques et les phénomènes de mémoire collective, les institutions, les acteurs et les comportements politiques (vote, participation ...), les conflits internes et internationaux et les politiques publiques (administration et management public). Une attention particulière est portée aux différentes méthodologies qualitatives et quantitatives d'analyse des phénomènes politiques tant en termes comparatifs que d'études de cas.

Il s'agit d'offrir un espace de valorisation des recherches en cours menées au sein de notre Institut et au-delà. Les « Working Papers ISPOLE » permettent la diffusion des travaux des membres de l'Institut ou chercheur-e-s et professeur-e-s participants ou étant associés à ses activités. Leur ambition est également de faire connaître certains des meilleurs travaux des doctorant-e-s de l'Institut.

Dans le but de mettre à la disposition de la communauté scientifique des recherches originales, cette série de Working Papers est conçue comme une catégorie intermédiaire de publication permettant aux chercheur-e-s de rendre accessibles des travaux d'intérêt et de qualité, qui pourront par la suite faire l'objet d'une publication conventionnelle (ouvrage, article dans une revue scientifique).

Les textes publiés sont signés et référencés (DIAL UCL). Ils sont publiés et archivés sur le site internet de l'ISPOLE. Les auteur-e-s conservent leurs droits sur les textes.

Responsable éditoriale : Dr. Virginie Van Ingelgom

Gestionnaire de la collection : Mme Karine Verstraeten

Les working papers ISPOLE sont disponibles en ligne sur le site : www.uclouvain.be/402389

Notre site : www.uclouvain.be/ispole

Récemment parus :

- Raone, J., Schiffino, N., Taskin, N., Donis, C. (2012), « Understanding the organizational regulation of societal risk through the combination of New Institutionalism and Social Regulation Theory. A proposal. ».

- Pellon, G., Vandamme, D. (2012), « *Inter-organizational relations in peacebuilding processes. An Insight from Kosovo* », en cours de publication

- Deblander C., Schiffino N. (2012), « "Regions against the Federal State" : la politique publique belge en matière d'ondes électromagnétiques vue par les écrits de Michael Keating ».

-Raone, J. (2013). Revisiting Lipsky's dilemmas: Experience hybridity at the front-lines. The Case of the Belgian Food Safety Agency..

Si vous désirez de plus amples informations sur la Série des Working Papers ISPOLE, nous vous invitons à contacter la gestionnaire de la collection, Mme Karine Verstraeten (Karine.Verstraeten@uclouvain.be)

« NOUS DEVONS PARLER D'UNE SEULE VOIX » LE PARLEMENT EUROPÉEN FACE À LA RUSSIE : DÉLIBÉRATIONS ET POSITIONNEMENT (2004-2009)

Abstract :

Despite the European Parliament's limited role in foreign policy, it constantly tries to take a stand in the European Union's external relations as an actor of an equal importance to the EU's international partners. Among these, Russia is a central partner but a potentially divisive one for the EU and for the European Parliament which organises numerous debates to evaluate the state of EU-Russia relations. This paper strives to investigate these discussions through an analysis of 11 significant debates of the 6th legislature (2004-2009). Using a quantitative and qualitative method on the types of speakers and the content of the speeches, this paper examines who takes the floor, how and, especially, why: are MEPs motivated by their national or political delegations? What subjects are dealt with during the sessions? Is the European Parliament unified in its position towards Russia or do the MEPs take different views along existing cleavages? The answers to these questions, with the 2008 Russia-Georgia war as a focus point, help paint a more nuanced picture of the diplomatic impact of this crisis in Europe and highlight the role, mostly unknown or neglected, of the European Parliament as an actor of EU-Russia relations.

Résumé :

Malgré le peu de pouvoir dont il dispose en politique étrangère, le Parlement européen tente de se présenter comme un acteur à part entière dans les relations extérieures de l'Union européenne, notamment vis-à-vis des partenaires internationaux. Ainsi, la Russie constitue un enjeu important, mais potentiellement diviseur, pour l'UE et pour le Parlement où de nombreux débats sont organisés pour évaluer les relations euro-russes. Pour comprendre la teneur des délibérations, ce papier analyse 11 débats significatifs concernant les relations euro-russes durant la 6^e législature (2004-2009). Par une analyse quantitative et qualitative du type d'intervenants et du contenu des discussions, ce papier tente de dévoiler qui prend la parole, comment et, surtout, pourquoi : les députés sont-ils mus par leur appartenance nationale ou partisane ? Quelles problématiques sont abordées dans l'hémicycle ? Le Parlement européen est-il homogène face à la Russie ou les eurodéputés prennent-ils des positions différenciées en fonction de clivages préexistants ? Les réponses apportées à ces questions, avec la guerre russo-géorgienne de 2008 comme point focal, permettent de nuancer les conséquences diplomatiques de la crise géorgienne au niveau européen et soulignent le rôle, trop souvent négligé, du Parlement européen comme acteur des relations euro-russes.

Citation :

Follebouck X. (2013). « 'Nous devons parler d'une seule voix'. Le Parlement européen face à la Russie : délibérations et positionnement (2004-2009) ». *ISPOLE Working Paper*, n°4. Louvain-La-Neuve : Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe, UCL.

Introduction

Malgré l'« inflation constante de ses pouvoirs » (Costa, 2001), il reste un domaine important dans lequel le PE n'a pas (ou très peu) de compétences formelles : la politique étrangère. En effet, la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) demeure une prérogative du Conseil tandis que les relations extérieures dans leur mouture économique sont essentiellement du ressort de la Commission. Cette répartition formelle n'est pas étonnante puisque la plupart des régimes démocratiques laissent les dossiers internationaux aux mains de l'exécutif, sans que leurs assemblées n'aient à débattre du sujet. Pour autant, si les compétences du PE en matière de politique étrangère sont juridiquement limitées, son influence en la matière est loin d'être négligeable. De fait, il exerce un contrôle budgétaire qui s'applique aussi à la PESC pour les dépenses ordinaires tandis que son approbation est requise pour les traités internationaux ou accords d'association conclus avec des pays tiers². De plus, l'article 36 du Traité de Lisbonne prévoit la consultation du Parlement sur « les principaux aspects et les choix fondamentaux » de la PESC, disposition plutôt vague qui n'empêche nullement le Parlement de réagir sur toute question de politique étrangère. Ces pouvoirs formels, instaurés par les traités, sont exercés en parallèle avec une « diplomatie parlementaire » qui repose sur l'influence qu'exerce le PE sur la scène européenne et mondiale par le biais de ses débats, de ses résolutions et de l'action des eurodéputés. Le PE peut aussi s'appuyer sur un certain nombre d'organes restreints : le rôle des commissions parlementaires et celui des délégations interparlementaires avec les pays voisins est significatif à cet égard³. Par ailleurs, le PE exerce une forme de contrôle à l'égard des autres institutions de l'Union : la Commission est responsable devant le Parlement tandis que le Conseil, s'il échappe à toute surveillance parlementaire institutionnalisée, n'en reste pas moins dépendant du PE pour les questions législatives concernées par la procédure législative ordinaire. Le Conseil fait aussi l'objet d'un contrôle, limité certes, par le biais des questions et des interpellations parlementaires.

De plus, par sa vocation démocratique, le PE est donc légitimé dans son intérêt pour toutes les questions traitées dans l'Union (Magnette, 2003 ; Barbé & Herranz, 2005 ; Donnelly *et al.*, 2004). Même lorsqu'il n'exerce pas ses prérogatives législatives, le PE fait usage de sa fonction tribunitienne pour commenter les actions du Conseil ou de la Commission et en interpellier les membres le cas échéant. Dès lors, dans son rôle de garant démocratique et usant de sa fonction tribunitienne, le Parlement se montre souvent critique de l'action, jugée non conforme aux valeurs européennes de certains partenaires externes, mais aussi des agissements du Conseil ou de la Commission lorsque ceux-ci semblent laisser de côté des considérations liées à la démocratie ou aux droits de l'homme (Lucarelli & Manners, 2006 ; Alston *et al.*, 1999 ; Jünemann, 2005). Parmi ces partenaires, la Russie est souvent pointée du doigt au sein du PE pour ses manquements démocratiques ou le non-respect des droits de l'homme dans le pays. En août 2008, la Russie sera aussi pointée du doigt pour « l'invasion et l'occupation (...) d'un État souverain »⁴, la Géorgie.

² Art. 218 TFUE.

³ En particulier la commission « Affaires étrangères » (AFET) et ses deux sous-commissions, « Droits de l'homme » (DROI) et « Sécurité et défense » (SEDE).

⁴ José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra (PPE, ESP), débat du 01/09/08 : « Situation en Géorgie ».

Malgré une tension vive, la guerre russo-géorgienne n'aura pas opéré une rupture entre l'UE et la Russie, mais constitue une étape supplémentaire dans la dégradation des relations euro-russes entre 2004-2009. Cette période est marquée par de nombreuses disputes entre Moscou et Bruxelles, sur fond de montée du prix des hydrocarbures et de renforcement de la puissance russe. L'épisode d'août 2008 est d'autant plus malvenu qu'il intervient alors que commencent des discussions pour élaborer un nouvel accord-cadre qui doit servir de base juridique au partenariat euro-russe. Jusque-là, les liens politiques, économiques et institutionnels entre l'UE et la Russie sont régis par l'Accord de partenariat et de coopération (APC) signé en 1994 et entré en vigueur en 1997 (Spetschinsky, 2011). D'une durée de 10 ans, l'APC doit être reconstruit en profondeur pour tenir compte des nouvelles réalités, notamment énergétiques⁵, sur lequel se fonde la relation euro-russe. Le sommet euro-russe de Khanty-Mansiysk de juin 2008 marque le début des négociations sur le nouvel APC. Quelques semaines plus tard, la guerre russo-géorgienne éclate et entame la confiance entre les deux partenaires. Le Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso annonce même, le 1er septembre, que l'UE suspend les négociations tant que la Russie ne se retire pas définitivement de Géorgie⁶. La signature d'un nouvel APC paraît donc fortement compromise par l'irruption de la guerre.

Le Parlement européen n'est pas épargné par les turbulences euro-russes. De nombreux débats sont organisés avant et après la crise et des résolutions sont adoptées pour exprimer l'avis du PE et tenter d'exercer une influence sur les événements. Le 3 septembre 2008 par exemple, après la tenue d'un débat sur la situation en Géorgie, le PE adopte une résolution ferme à l'encontre de la Russie :

« (...) considérant que l'Union doit maintenir son unité politique en réponse à la crise en Géorgie et parler d'une seule voix, en particulier dans ses relations avec la Russie ; considérant que le processus conduisant à une solution pacifique et pérenne des conflits en Géorgie et dans le Caucase impliquera une révision complète de la PEV et un nouvel engagement avec l'ensemble de la région, en coopération avec toutes les organisations européennes et internationales, notamment l'OSCE,

(...) condamne l'action militaire, inacceptable et disproportionnée, de la Russie et son incursion profonde dans le territoire de la Géorgie, qui représente une violation du droit international ; souligne que la Russie n'a aucun motif légitime pour envahir la Géorgie, pour occuper des parties de son territoire et pour menacer de renverser le gouvernement d'un pays démocratique ;

⁵ En 2009, la Russie est le premier fournisseur d'énergie pour l'UE : 34 % des importations européennes de gaz naturel proviennent de Russie, comme 33 % des importations de pétrole et 30 % des importations de charbon. Plusieurs États membres sont très largement dépendants du voisin russe pour leur consommation de gaz : la Finlande (100 % du gaz consommé provient de Russie), la Slovaquie (100 %), la Lituanie (96 %), la Bulgarie (96 %), la Grèce (82 %), la République tchèque (79 %), l'Autriche (74 %), la Lettonie (74 %). La dépendance énergétique de l'UE est toutefois à considérer comme une interdépendance, puisque l'UE est le premier partenaire commercial de la Russie : 80 % des exportations de pétrole et 70 % des exportations de gaz sont destinées à l'UE. « EU-Russia energy relations » (<http://ec.europa.eu/energy/>) (consulté le 09/04/13) ; « Gas-Pipeline Spat Shows Signs of Thaw », *Wall Street Journal*, 08/01/09 (<http://online.wsj.com/>) (consulté le 09/04/13).

⁶ « Accord Russie-UE : Bruxelles suspend les négociations », *Ria Novosti*, 01/09/08 (<http://fr.rian.ru/>) (consulté le 09/04/13).

(...) souligne que le partenariat entre l'Europe et la Russie doit reposer sur le respect des règles fondamentales de la coopération européenne, respect qui doit se traduire non seulement en paroles, mais aussi dans les actes ; »⁷

Cette résolution d'initiative sera suivie d'autres du même genre qui, même si elles n'ont pas d'impact législatif, contribuent à forger une position européenne face à la Russie. Outre ces documents purement déclaratoires, le PE a également un rôle à jouer comme co-législateur européen pour approuver, ou non, le nouvel APC une fois les négociations terminées et le texte signé. Il est donc important de connaître la position du PE pour envisager si cette approbation risque de poser problème. Le premier APC avait déjà été soumis à un avis conforme du Parlement, finalement donné en novembre 1995. La décision n'avait toutefois pas été facile, il a fallu attendre plusieurs mois avant que le texte ne soit approuvé dans un contexte de tension avec la Russie⁸ et avec le Conseil européen⁹. Il apparaît en outre que seuls 224 eurodéputés sur 626 ont voté lors de la séance, « l'effectif le plus restreint enregistré pour le vote d'un avis conforme sur la conclusion d'un accord dont l'importance ne peut être niée » (Delcourt, 1998 : 91).

L'enjeu est donc grand, en 2008, pour le Parlement européen qui a l'opportunité de peser sur les relations euro-russes et de les orienter vers les thématiques qu'il privilégie. La guerre russo-géorgienne intervient alors que les négociations en vue de la conclusion d'un nouvel APC viennent de débuter, il convient donc d'examiner à présent si cet épisode conflictuel marque une nouvelle étape dans les relations entre l'Union européenne et la Russie.

Approche méthodologique

Question de recherche

La marge de manœuvre laissée au Parlement dans les débats de questions internationales constitue un point de départ privilégié pour tenter de comprendre mieux le fonctionnement de cette institution et son influence sur la politique étrangère de l'UE. Le PE est sans aucun doute un acteur unique, mais est-il un acteur homogène ? Cette interrogation est à l'origine de la présente recherche. En étudiant les discussions du Parlement européen qui concernent la Russie, partenaire privilégié, mais souvent controversé de l'UE, nous chercherons à comprendre comment les eurodéputés parviennent à prendre position sur un sujet de politique étrangère et quelle est la position politique ainsi élaborée par le PE. Notre question de recherche est donc la suivante : « comment le Parlement européen se positionne-t-il par rapport à la Russie, avant et après la guerre russo-géorgienne d'août 2008 » ? Cette interrogation de départ nous permettra de poser plusieurs sous-questions

⁷ « Résolution du Parlement européen du 3 septembre 2008 sur la situation en Géorgie » (P6_TA (2008)0396).

⁸ La première guerre de Tchétchénie éclate en 1994, après la signature de l'APC. Cette guerre est le théâtre d'exactions brutales de la part des forces russes sur les populations civiles, ce qui vaudra à la Russie de nombreuses condamnations du Parlement européen.

⁹ Afin que les dispositions commerciales de l'APC entrent en vigueur avant que le traité ne soit approuvé par le PE et ratifié par tous les États membres, le Conseil a adopté un « accord intérimaire » sans consulter le Parlement.

pour tenter d'affiner notre compréhension du sujet : (1) *Qu'est-ce qui prime entre les considérations partisans et les préoccupations nationales des MEP lors de leur participation aux délibérations ?* (2) *Quels sont les thèmes abordés au PE lors des débats sur la Russie ?* (3) *Les eurodéputés adoptent-ils des positions homogènes dans ces débats de politique étrangère ou peut-on percevoir des lignes de fractures entre eux ?* (4) *La guerre d'août marque-t-elle un moment de rupture dans les relations euro-russes selon le PE ?*

Cas d'étude

Le choix de la Russie comme cas d'étude se justifie par le caractère même de l'étude envisagée. En effet, le caractère potentiellement polarisant de la Russie au sein de l'UE est particulièrement adapté pour étudier la prise de position au Parlement européen. Par son omniprésence économique, son poids politique et ses rapports historiques avec certains États membres, la Russie possède une capacité considérable à diviser l'Union sur de nombreux dossiers. Elle mène d'ailleurs une politique qui privilégie les relations bilatérales avec ses partenaires dans le but de traiter avec chaque État membre isolément. Les liens économiques et politiques avec la Russie sont très différenciés d'un État à l'autre, fonction de leur dépendance énergétique, des liens personnels entre dirigeants ou encore des rapports historiques entretenus. Des pays d'Europe centrale et orientale, membres depuis 2004, ont ainsi une vision souvent critique de l'action de Moscou, alimentée par la mémoire de l'occupation soviétique et de la période communiste. La Pologne, en particulier, adopte souvent une position très intransigeante face à la Russie. La diversité des attitudes au sein de l'UE permet déjà d'identifier des catégories de pays selon leurs rapports avec la Russie. On se basera ici sur l'analyse de Mark Leonard et Nicu Popescu (2007) qui considèrent que la question qui divise le plus l'UE est celle de la Russie et distinguent cinq catégories de pays en fonction de leur « *policy approach* » envers Moscou. Les États les plus bienveillants sont les « chevaux de Troie » (Chypre et Grèce) qui défendent les intérêts russes au sein de l'Union, les « partenaires stratégiques » (Allemagne, Espagne, France et Italie) entretiennent une relation spéciale avec la Russie, parfois contraire aux politiques européennes, les « pragmatistes amicaux » quant à eux (Autriche, Belgique, Bulgarie, Finlande, Hongrie, Luxembourg, Malte, Portugal, Slovaquie et Slovaquie) bénéficient d'une bonne relation avec Moscou et privilégient leurs intérêts commerciaux au projet politique européen. Alors que les « pragmatistes glaciaux » (Danemark, Estonie, Irlande, Lettonie, Pays-Bas, Rép. Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Suède) sont plus prompts à critiquer les manquements russes dans les dossiers relatifs aux droits de l'homme notamment, et les « nouveaux guerriers froids »¹⁰ (Lituanie et Pologne) ont une relation tendue avec Moscou et sont prêts à user de leur veto pour bloquer les négociations euro-russes (Leonard & Popescu, 2007 : 2-3). Ce genre de catégorisation illustre le potentiel diviseur de la Russie au sein de l'UE, ce qui en fait un cas d'application idéal pour étudier le positionnement politique des eurodéputés au Parlement européen dans des questions sujettes à débats et aux enjeux économiques, politiques et historiques particulièrement polarisant.

Corpus et méthodologie

Ce papier s'appuie sur une analyse quantitative et qualitative de la délibération au Parlement européen. Le corpus est composé de 11 débats significatifs de la 6^e législature (2004-2009)

¹⁰ *New Cold Warriors* en anglais.

qui ont été sélectionnés parmi les 47 débats portant sur le sujet « Russie »¹¹. Ces 11 débats sont les plus pertinents pour répondre à nos questions de recherche parce qu'ils portent expressément sur l'évaluation des relations avec la Russie. La plupart sont organisés en amont des sommets euro-russes bisannuels (en juin et en novembre) ou à des moments critiques pour notre étude (en juin 2008 : lorsque la situation en Géorgie s'emballa, en septembre 2008 : après la guerre, en avril 2009 : pour statuer sur la préparation du nouvel APC). Les 11 débats ainsi délimités sont les plus indiqués pour connaître la position du PE sur la Russie en cela qu'ils traitent tous du sujet général « relations avec la Russie » et non de sujets précis ou techniques, peu à même de donner un aperçu général satisfaisant. L'importance est accordée aux délibérations en séance plénière plutôt qu'aux votes pour tenter de mieux comprendre le positionnement individuel des eurodéputés, car l'expression orale est à la base du fonctionnement du Parlement représentant l'arène privilégiée de la démocratie délibérative en œuvre dans l'UE (Landwehr, 2010 ; Bächtiger *et al.*, 2010). La plupart des études consacrées au fonctionnement du PE s'appuient sur le résultat des nombreux votes, législatifs ou non, qui laissent apparaître une discipline partisane solide, mais qui risquent de biaiser notre compréhension en ne laissant entrevoir qu'un seul aspect des travaux des MEP. Il est d'ailleurs avéré que le contenu des discours diffère souvent du résultat des votes finaux (Hix, 2002). Les prises de parole sont particulièrement utilisées comme un instrument de communication, servant à justifier la position de chaque MEP par rapport à son groupe politique et à son parti national (Slapin & Proksch, 2010). Dès lors, il convient d'étudier de manière approfondie le contenu des débats prononcés en séance plénière afin de saisir au mieux le positionnement des MEP.

Chaque débat est structuré de la même manière : un représentant de la présidence ou du Conseil prend la parole pour entamer la discussion et présenter la position du Conseil sur le sujet déterminé par l'ordre du jour. Ensuite, c'est au tour du commissaire compétent d'intervenir ; ici, il s'agit, le plus souvent, de Benita Ferrero-Waldner, en charge des Relations extérieures. Après cette introduction, un représentant de chaque groupe politique prend la parole pour résumer la position du groupe¹². C'est enfin au tour des eurodéputés individuels de débattre dans le reste du temps imparti (Corbett, Jacobs & Shackleton, 2011 : 61-63). Le temps de parole est déterminé à l'avance par les groupes politiques et réparti d'abord à égalité entre tous les groupes, puis au prorata du nombre total de leurs

¹¹ 01/12/04 : « Sommet UE-Russie » ; 25/05/05 : « Relations UE-Russie » ; 13/06/06 : « 17^e Sommet UE-Russie (26 mai 2006) » ; 29/11/06 : « Sommet Russie/Union européenne » ; 09/05/07 : « Sommet UE/Russie » ; 24/10/07 : « Sommet UE-Russie » ; 07/05/08 : « Détérioration de la situation en Géorgie » ; 18/06/08 : « Résolution sur le sommet UE-Russie des 26 et 27 juin 2008 à Khanty-Mansiysk » ; 01/09/08 : « Situation en Géorgie » ; 21/10/08 : « Relations UE-Russie » ; 02/04/09 : « Nouvel accord UE-Russie ». Les comptes-rendus extensifs (CRE) de tous ces débats sont disponibles sur le site web du Parlement européen : www.europarl.europa.eu/.

¹² En 2004-2009, il y a 7 groupes politiques représentés au PE : (en ordre de grandeur décroissant) le Parti populaire européen – démocrates européens (PPE-DE : centre-droite), le Parti socialiste européen (PSE : social-démocrate), l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE : libéral), l'Union pour l'Europe des Nations (UEN : conservateur), le groupe des Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE : écologiste), la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL : communiste), le groupe Indépendance/Démocratie (IND/DEM : eurosceptique). Les eurodéputés qui n'appartiennent pas à l'un de ces groupes sont repris sous le terme « non-inscrits » (NI). La plupart sont membres de parti nationaux d'extrême droite.

membres¹³. Ce système permet d'assurer une place équitable à chaque groupe politique, tout en permettant tout de même aux députés de s'exprimer hors du cadre strictement partisan. La discipline de groupe est d'ailleurs moins stricte au PE que dans d'autres assemblées parlementaires, laissant une certaine marge aux membres individuels pour prendre position, du moins dans les délibérations orales, puisque les votes sont souvent davantage encadrés (Corbett, Jacobs & Shackleton, 2011 : 61). En fonction des différents sujets traités, le nombre de MEP qui participent à la délibération peut varier considérablement. À titre d'exemple, lors du débat du 01/12/04, ils sont 12 à prendre position, contre 61 lors de la séance du 01/09/08 consacrée à la situation en Géorgie. Cette participation variable constitue un indice de l'importance accordée aux différents sujets.

Afin de procéder à notre analyse, chaque débat a été encodé grâce au logiciel de recherche qualitative *Nvivo*. Ce travail nous permet de diviser les délibérations en fonction de chaque intervention particulière. Le corpus complet fait apparaître 353 prises de parole, par 156 MEP différents, réparties selon leur groupe politique et leur nationalité¹⁴. Ce premier traitement du corpus va nous permettre d'opérer une analyse quantitative et qualitative par la suite.

L'approche quantitative va nous aider à construire une image de la délibération au PE, en apportant une première réponse à nos questions de recherche portant sur l'importance de la variable partisane ou nationale dans la participation aux débats (1), sur les thématiques abordées (2), sur l'homogénéité des positions des MEP (3). Cette approche s'appuie sur l'encodage systématique des interventions dans *Nvivo* et sur le traitement subséquent des résultats obtenus. L'analyse qualitative s'appuiera sur ces éléments pour expliquer les résultats obtenus et affiner notre perception des données récoltées. Cette partie de l'analyse s'appuie sur la lecture du corpus dans son intégralité, confronté aux résultats précédemment esquissés. Cette étude s'appuie donc sur une approche inductive du sujet. Il n'est pas question d'adapter une théorie préconstruite à notre objet, mais de se laisser guider par les données pour les structurer et répondre à notre question de recherche sans *a priori* théorique ou méthodologique (Strauss & Corbin, 1990 ; Kelle, 2005).

¹³ Art. 149, Règlement du Parlement européen.

¹⁴ Ont également été encodées les interventions des membres du Conseil ou de la Commission qui interviennent lors des débats. Toutefois, ils n'ont logiquement pas été comptabilisés dans notre analyse qui porte uniquement sur le comportement des eurodéputés.

Analyse

Prise de parole

(1) Qu'est-ce qui prime entre les considérations partisans et les préoccupations nationales des MEPs lors de leur participation aux délibérations ?

La première question à aborder de manière quantitative est celle de la variable – partisane ou nationale – qui prime dans les prises de paroles des eurodéputés. Autrement dit, les MEP qui s'expriment en séance plénière dans les débats concernant la Russie y sont-ils poussés par une logique partisane ou nationale ? Cette question est d'autant plus importante que l'essentiel des études consacrées au fonctionnement du PE concluent – en se basant sur les résultats des votes par appel nominal¹⁵ – que les préférences politiques des eurodéputés s'échelonnent sur la dimension droite-gauche classique en démocratie. La préoccupation principale des MEP est donc d'abord de s'inscrire dans cette dimension droite-gauche sans tenir compte, ou très peu, de leurs intérêts nationaux (Hix, Noury & Roland, 2007). À cet égard, le comportement politique au PE ne diffère pas de celui de parlementaires élus dans des États démocratiques ordinaires. Même le grand élargissement de 2004, qui fit entrer 10 nouveaux membres dans l'Union semble n'avoir eu que peu d'impact sur le positionnement politique des nouveaux MEP¹⁶. Dès leur arrivée, ceux-ci s'insèrent facilement dans les groupes politiques existants pour adopter fidèlement la ligne de conduite partisane définie préalablement (Hix & Noury, 2006 ; Hagemann, 2009). L'unité politique de base au PE semble bien être les groupes politiques, et non les délégations nationales.

Pourtant, l'importance accordée aux seuls VAN risque de ne donner qu'une image incomplète et imprécise du positionnement des MEP individuels. De fait, les VAN sont souvent requis par un groupe politique afin de constater que la discipline de parti a bien été respectée. Un eurodéputé qui ne vote pas selon la ligne partisane peut être sanctionné par son groupe qui contrôle l'allocation des postes dans les commissions parlementaires ou les délégations interparlementaires. Dans ces conditions, il n'est pas si étonnant que la cohésion partisane telle qu'elle est démontrée par le résultat des VAN soit élevée. De plus, les votes ne sont qu'une facette des travaux du PE. Ils sont précédés par les délibérations orales et suivis par d'éventuelles explications de vote où chaque MEP qui le désire peut prendre la parole, « *on the record* », pour expliquer sa position. On peut donc imaginer une divergence entre le vote partisan et le positionnement oral. Enfin, étudier la cohésion des MEP en se basant uniquement sur les VAN ne permet pas d'opérer une distinction entre les votes sur des résolutions législatives et ceux concernant des résolutions sans impact juridique. C'est précisément lors des débats portant sur des questions non législatives que les eurodéputés disposent de la marge de manœuvre la plus large. Si les résolutions votées n'ont d'autre but

¹⁵ Les votes par appel nominal (VAN) sont des votes où le choix de chaque MEP présent est enregistré et rendu public. Environ un tiers des votes totaux effectués au PE sont des VAN (Hix, Noury & Roland, 2007 : 114).

¹⁶ Le 1er mai 2004, l'UE a accueilli 10 nouveaux dont la plupart se trouvaient dans la sphère d'influence soviétique lors de la guerre froide : Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie. Trois ans plus tard, la Bulgarie et la Roumanie sont entrées à leur tour dans l'Union. Le Parlement européen est ainsi passé de 626 membres lors de la législature 1999-2004 à 785 de 2004 à 2009.

que d'être déclaratoires, chacun peut prendre position de manière claire et différenciée, à l'inverse des actes législatifs lors desquels la discipline de parti et les votes « utiles » dominant. Il convient donc de mesurer cette éventuelle différence dans nos délibérations sur la Russie.

Comme cela a été dit plus haut, les 11 débats composant notre corpus ont été analysés afin de trouver les MEP individuels qui s'expriment à l'occasion de ces délibérations. 156 MEP ont été identifiés pour 353 interventions individuelles. Puisque l'on peut connaître l'appartenance politique et la nationalité de chacun de ces députés¹⁷, on peut aussi savoir selon quelles bases ils prennent la parole en séance plénière. Le tableau 1 en annexe (p.31) résume ces informations en fonction de l'affiliation partisane des MEP, du groupe le plus important (PPE-DE) au moins important numériquement (IND/DEM)

Ces chiffres nécessitent une explication : la première colonne (*Nombre total MEP*) contient la répartition totale du PE, en chiffres absolus et relatifs. Le PPE-DE, premier groupe politique de l'assemblée, regroupe 277 MEP et occupe 35 % des sièges. À l'autre bout, le dernier groupe, IND/DEM, ne compte que 23 députés, pour 2,9 % des sièges. Selon toute logique, ces proportions devraient être assez proches de celles obtenues dans notre corpus particulier. Et, en effet, en s'arrêtant sur les colonnes suivantes (*Nombre MEP corpus* : le nombre d'eurodéputés de chaque groupe qui prend la parole dans un ou plusieurs des 11 débats étudiés ; *Nombre interventions* : les interventions individuelles identifiées par groupe), on retrouve ces proportions. 52 députés du PPE-DE, constituant 33 % du total des interventions, ont pris la parole 108 fois (30 %). Ces députés du PPE-DE ont prononcé 34.544 mots, soit 31 % du total. Le constat est sensiblement le même pour les autres groupes, ADLE/ALDE, par exemple compte 13,5 % des sièges au PE alors que 12,8 % des eurodéputés qui ont pris la parole lors de nos débats en étaient issus, pour 12,5 % des interventions et 13,6 % du volume total.

Les proportions issues du corpus étudié ne diffèrent que peu des proportions totales du PE, ce qui ne doit pas surprendre, étant donné la répartition du temps de parole au prorata de la taille des groupes. Il faut toutefois constater que le groupe PSE est légèrement sous-représenté tandis que le groupe UEN est, au contraire, bien présent dans le corpus puisqu'il rassemble 13 % des interventions alors qu'il n'occupe que 5,6 % des sièges. Ce groupe rassemblant avant tout des partis nationalistes, on peut penser que l'étude de ces proportions en fonction des rassemblements nationaux nous apportera davantage d'éclaircissements sur cette légère déviation.

Le tableau 2 suit la même logique que le tableau 1, mais en substituant les groupes nationaux aux groupes politiques. Deux colonnes y sont ajoutées, afin d'affiner la compréhension de la variable nationale sous le titre « *Étiquette* », qui identifie chaque État membre selon une caractéristique déterminée : *Ouest/Est* en fonction de leur appartenance ou pas au Bloc de l'Est durant la Guerre froide¹⁸ ; et en fonction de l'échelle Leonard-

¹⁷ Le site du Parlement européen comporte un annuaire reprenant tous les eurodéputés y ayant siégé depuis 1979 (<http://www.europarl.europa.eu/>). Le site VoteWatch est également fort intéressant de ce point de vue puisqu'il contient la liste et les caractéristiques de tous les MEP depuis 2004. Ce site est également la référence pour étudier le résultat des différents VAN au PE (<http://www.votewatch.eu/>).

¹⁸ Neuf pays sont regroupés dans la catégorie *Est* : l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie. La Slovénie n'est pas

Popescu (du plus proche au plus hostile : Cheval de Troie, Partenaire stratégique, Pragmatiste amical, Pragmatiste glacial, Nouveau guerrier froid). Cette distribution permet de rendre compte de la proximité ou de la distance de chaque État membre par rapport à la Russie afin de savoir si cette relation nationale peut se retrouver dans les débats. Répartir ainsi les pays européens en fonction de leurs liens historiques ou diplomatiques avec la Russie servira à tester l'importance de la variable nationale. Si l'on s'en tient aux études passées portant sur les VAN et que l'on considère que la prise de parole ne diffère pas des votes, on devrait retrouver une répartition proportionnelle des MEP en fonction du poids de leur pays respectif. Le tableau 2 reprend ces données (p. 32-33).

En regardant ces résultats de plus près, on découvre que les interventions individuelles ne suivent pas une logique proportionnelle. Selon celle-ci, puisque l'Allemagne compte 99 MEP pour 12,6 % des sièges, on devrait retrouver cette tendance dans notre corpus et que les interventions de députés allemands devraient suivre le même rapport. Or, ce n'est pas le cas, au contraire. Parmi les résultats notables, on peut relever que les députés estoniens sont les plus actifs dans les débats sur la Russie. En effet, alors que les 6 députés estoniens ne composent normalement que 0,76 % du PE, ils sont tous représentés dans le corpus et prennent la parole dans 6,5 % des cas. Les MEP estoniens ont une moyenne de 3,8 % d'intervention/député. Parmi les députés estoniens, c'est Tunne Kelam (PPE-DE) qui intervient le plus souvent, à 8 reprises dans notre corpus. Le député individuel le plus actif est Hannes Swoboda (PSE, AUT) qui prend la parole 10 fois dans l'ensemble de notre corpus, souvent pour s'exprimer au nom de son groupe, le PSE. Suivent Jan Marinus Wiersma (PSE, NED : 9 interventions) qui exprime la position du PSE quand Swoboda ne le fait pas. Ensuite, on trouve Charles Tannock (PPE-DE, GBR : 8 interventions) et Inese Vaidere (UEN, LET : 8 interventions). Si l'on s'interroge sur le comportement individuel de ces MEP très actifs, on constate que ces députés font le plus souvent partie de la Commission AFET ou d'une délégation interparlementaire avec un pays proche de la Russie¹⁹. Au niveau individuel, les députés connaissant le mieux le sujet « Russie » sont le plus actifs. Encore faudrait-il savoir ce qui les a poussés à devenir membres de ces commissions ou délégations, ce qui dépasse le cadre de notre étude, mais est une variable dont il faut tenir compte.

Au niveau national maintenant, en revenant sur les résultats du tableau 2, on constate que plusieurs groupes sont surreprésentés dans notre corpus : l'Estonie, la Finlande (1,8 % des sièges pour 5,4 % des interventions), la Lettonie (1,15 % pour 4,5 %), et surtout la Pologne (6,9 % pour 21 %). Dans une moindre mesure, on retrouve également les Pays-Bas (3,4 % pour 7,6 %), la République tchèque (3,1 % pour 5,4 %) et la Lituanie (1,7 % pour 2,8 %). De l'autre côté du spectre, les pays qui sont le plus sous-représentés sont l'Italie (9,9 % pour 2,8 %), l'Allemagne (12,6 % pour 6,5 %), la France (9,9 % pour 4,5 %) et le Royaume-Uni (9,9 % pour 6,8 %). Au vu de ces chiffres, il transparaît que la proximité géographique des États membres par rapport à la Russie semble jouer un rôle dans l'activité des MEP en séance plénière. Les trois pays baltes, la Finlande et deux pays d'ECO (Pologne et

reprise dans cette catégorie, car elle n'appartenait pas à la sphère d'influence soviétique durant la deuxième moitié de la Guerre froide.

¹⁹ Wiersma est membre d'AFET et de la délégation avec le Belarus, Tannock est membre de DROI et de la délégation avec l'Ukraine, Tunne Kelam est membre de SEDE et de la délégation avec la Russie.

République tchèque) sont les groupes proportionnellement les plus actifs²⁰. Pour approfondir cette remarque, on peut également observer les résultats en les regroupant selon les étiquettes précédemment définies : Ouest/Est et la catégorisation Leonard-Popescu pour tenter de voir si elles sont pertinentes dans l'analyse de la prise de parole des MEP (tableaux 3 et 4, p. 34 ; figures 1 et 2, p. 35).

Ces représentations, numériques et graphiques, nous amènent à constater une nette prépondérance des pays de l'ancien Bloc de l'Est qui, alors qu'ils n'occupent qu'un quart des sièges au PE, constituent la moitié des députés actifs dans les débats sur la Russie. Les nouveaux États membres de l'est se sentent manifestement bien plus préoccupés par les relations euro-russes que le reste des députés européens. Cela s'explique notamment parce que la période occupée par notre corpus a été émaillée de nombreux incidents bilatéraux entre la Russie et certains États membres de l'est²¹. Les députés issus de ces pays tiennent donc à faire entendre leur position et soulignent leurs intérêts nationaux dans les débats :

Bogdan Golik (PSE, POL) lors du débat du 29/11/06 sur le « Sommet Russie-Union européenne » :

« Je voudrais faire part de ma grande inquiétude quant à l'interdiction prononcée par la Fédération russe sur les importations de produits végétaux et animaux en provenance de Pologne ces douze derniers mois. J'invite la Commission européenne à prendre des mesures plus fermes afin de résoudre ce problème. Étant donné l'impasse dans laquelle se trouvent les relations avec Moscou, il semblerait que la meilleure façon d'avancer dans ce dossier soit que la Russie et l'Union européenne le traitent au niveau politique le plus élevé. »

Filip Kaczmarek (PPE-DE, POL) lors du débat du 29/11/06 sur le Sommet Russie-Union européenne :

« La Russie est un voisin fort important de l'Union européenne. Pour un partenariat sain et sincère, la Russie doit comprendre la nature de l'UE et l'UE doit l'aider à y parvenir. L'Union européenne repose sur le principe de la solidarité entre États membres. C'est pourquoi cette politique visant à créer des dissidences entre les États

²⁰ La présence des Pays-Bas dans la liste est surtout due à l'activité de trois députés : Jan Marinus Wiersma, Ria Oomen-Ruiter (PPE-DE : 6 interventions) et Bastiaan Belder (IND/DEM : 5 interventions) qui cumulent ensemble trois quarts des interventions des députés néerlandais.

²¹ La Pologne, par exemple, est brouillée avec la Russie puisque, de novembre 2005 à décembre 2007, la Russie a bloqué les importations de viande issues polonaises, prétextant des préoccupations sanitaires même si Varsovie y voyait plutôt des motivations politiques (« La Russie lève l'embargo sur la viande polonaise », *Euractiv*, 21 décembre 2007. <http://www.euractiv.com/>, consulté le 10/04/13). Ou encore, l'Estonie connaît d'importantes tensions diplomatiques avec Moscou en avril 2007 lorsque le gouvernement estonien décide de déplacer une statue de bronze du centre de Tallinn érigée sous le régime communiste en mémoire des soldats soviétiques morts durant la Seconde Guerre mondiale. Cette décision a engendré de nombreuses contestations de la part de la Russie et a provoqué des manifestations violentes de la part d'activistes russes ou russophones en Estonie et en Russie. Quelques jours plus tard, l'Estonie est victime de nombreuses cyberattaques qui paralysent de nombreuses infrastructures électroniques et dont la Russie sera accusée d'être à l'origine. (« Russie-Estonie : la guerre électronique », *Le Figaro*, 17/05/07. <http://www.lefigaro.fr/>, consulté le 10/04/13).

membres de l'Union et le recours de la Russie à des prises de contact bilatérales afin de mettre certains États membres sous pression sont intolérables.

En d'autres termes, la viande polonaise est aussi une viande européenne. L'interdiction injustifiée prononcée par la Russie à l'encontre de la viande polonaise pose problème à toute l'UE. Il ne s'agit pas d'une question bilatérale entre la Pologne et la Russie. Il ressort des enquêtes que les certificats vétérinaires accompagnant la viande, qui servent de prétexte à l'embargo russe sur la viande polonaise, impliquent de la viande produite aux États-Unis et exportée vers la Russie via la Lituanie. Par conséquent, il s'agit d'une mesure politique.

Toomas Savi (ADLE, EST) lors du débat du 09/05/07 sur le « Sommet UE-Russie » :

(ALDE). — (ET) Je voudrais attirer votre attention sur l'attitude de la Russie vis-à-vis de l'Union européenne ces dernières années. Ce qu'il s'est produit en Estonie, à savoir le déplacement du soldat de bronze et l'exhumation et la nouvelle inhumation des restes des 12 soldats tombés au combat, était conforme aux conventions de Genève et était une affaire intérieure estonienne.

La Fédération de Russie y a répondu par une guerre de propagande à coups de cyberattaques et de restrictions commerciales. Les déclarations des hommes politiques russes ont provoqué des violences tant à Tallinn qu'à proximité de l'ambassade estonienne à Moscou, avec comme point culminant l'agression physique contre notre ambassadeur.

(...) Monsieur le Président, si un sommet UE-Russie se tient bel et bien à Samara le 18 mai, l'Union européenne doit y représenter les intérêts de tous ses États membres, c'est-à-dire parler d'une seule voix.

Marianne Mikko (PSE, EST) lors du débat du 09/05/07 sur le « Sommet UE-Russie » :

« L'attaque des pirates opérant à partir de la Russie qui ont frappé l'infrastructure informatique d'un État membre de l'Union européenne, l'Estonie, a duré près de deux semaines. Cette cyberattaque a eu pour effet de paralyser totalement ou d'entraver gravement l'accès aux sites web des médias estoniens. Les pirates ont également tenté de bloquer les sites web des ministères estoniens. Le 3 mai, le serveur du bureau du Premier ministre a reçu 90 000 demandes en une heure. L'Estonie est parvenue à repousser l'attaque, mais le fait que la Russie tolère ces événements constitue un acte d'agression qui exige une réponse. »

Ces exemples représentatifs appuient les résultats de notre aperçu quantitatif et illustrent l'importance de la variable nationale lors des débats en séance plénière. Les députés qui participent au débat ne le font pas seulement selon la ligne de leur groupe politique, mais aussi au nom de leurs États respectifs. Ceci confirme la pertinence de prendre en compte les préoccupations nationales des MEP lors de leurs prises de paroles, et permet de nuancer les résultats des études portant uniquement sur les votes qui mettent en avant prioritairement la dimension partisane du fonctionnement du PE.

La deuxième distinction nationale, basée sur les catégories de Leonard et Popescu nous semble également intéressante à relever. En effet, on peut observer que la catégorie des « nouveaux guerriers froids » (Pologne et Lituanie, les pays les plus hostiles à la Russie) est

surreprésentée dans les débats par rapport à son poids réel dans l'hémicycle. Ils ne représentent que 8,5 % des MEP totaux, mais constituent 22,4 % des MEPs actifs et rassemblent 23,8 % des interventions. L'autre catégorie qui entretient des relations tendues avec la Russie, les « pragmatistes glaciaux », occupe 28,7 % des sièges pour 31,4 % de participation dans notre corpus rassemblant 37,4 % des interventions. *A contrario*, les pays n'entretenant une relation ni bonne ni mauvaise, les « pragmatistes amicaux » sont repris dans notre corpus dans des proportions conformes à leur poids au PE (19,6 % des sièges pour 20,5 % de participation et 20,1 % des interventions), et les pays les plus proches de la Russie, les « chevaux de Troie » (Chypre et Grèce) sont présents dans des proportions quasi identiques (3,82 % des sièges pour 3,85 % de participation dans le corpus) même s'ils interviennent légèrement moins souvent (2,3 %). Ce sont les pays appartenant aux « partenaires stratégiques » qui sont proportionnellement les grands absents : alors qu'ils occupent ensemble 39,4 % des sièges, ils ne sont représentés dans le corpus qu'à hauteur de 21,8 %, ne rassemblant que 16,4 % des interventions du corpus. Cette surreprésentation des États membres hostiles à la Russie en même temps que la marginalisation des pays les plus proches de Moscou peut s'expliquer par le fait que les « pragmatistes glaciaux » et les « nouveaux guerriers froids » sont plutôt des petits pays ou des NEM qui craignent d'être isolés dans leurs différends bilatéraux avec la Russie et amènent donc ces dossiers devant l'hémicycle en invoquant la « solidarité » ou « l'unité » européenne face à la Russie.

Bogusław Sonik (PPE-DE, POL) lors du débat du 29/11/06 sur le « Sommet Russie-Union européenne » :

« Monsieur le Président, l'Union européenne doit faire preuve de solidarité lors des négociations avec la Russie. Moscou veut diviser les différents États de l'Union en bons et mauvais partenaires. Les bons sont les plus grands et les plus riches, tels que l'Allemagne et la France. C'est avec ces pays que M. Poutine souhaite mener sa politique européenne. Se plier à ce type d'attitude impliquerait la fin et l'asservissement de l'Union européenne. Nous devons parler d'une seule voix lors des négociations avec la Russie. La Commission européenne aurait dû intervenir plus tôt sur la question des produits alimentaires polonais. »

Gintaras Didžiokas (UEN, LIT) lors du débat du 09/05/07 sur le « Sommet UE-Russie » :

« (...) le conflit fomenté en Estonie n'est pas une question de déplacement de monuments. Ce ne sont là que des outils politiques utilisés pour tenter de fracturer la solidarité entre membres de l'Union européenne. Nous promettons à certains pays un bonbon sous la forme de certains avantages économiques, tout en faisant d'autres pays les "méchants", les accusant de faire obstacle au développement de partenariats. L'objectif est d'affaiblir l'Union européenne.

(...) Une manière de résister à ce genre de tactiques intrusives est de parler d'une seule voix. Nous devons faire preuve d'une réelle solidarité européenne et ne pas nous contenter de proclamer un engagement de pure forme envers celle-ci. »

À l'inverse, les « partenaires stratégiques » entretiennent des relations – notamment économiques – importantes avec la Russie et, vu le caractère bilatéral de ces liens et le poids diplomatique de ces pays dans l'UE (Allemagne, France, Italie, Espagne), il leur paraît sans doute inutile de trop se manifester en séance. D'autant plus que le Parlement a une réputation d'acteur critique vis-à-vis de Moscou. Ces explications ne sont que des

hypothèses et devraient être étayées dans une recherche plus approfondie, mais elles illustrent le caractère controversé et potentiellement divisif de la Russie dans l'UE. Par ailleurs, on peut déjà envisager que la prépondérance des MEP provenant d'États membres hostiles à la Russie déterminera une position globale plus critique du PE vis-à-vis du partenaire russe.

Il apparaît donc que la variable nationale est utile pour déterminer qui parmi les eurodéputés prend la parole en séance plénière lors des débats sur la Russie. Plus l'État membre entretient-il des liens tendus avec Moscou, et plus les MEP nationaux s'expriment devant l'assemblée. Il convient maintenant d'étudier plus précisément le contenu de ces interventions, en examinant d'abord les thématiques abordées dans les débats, puis le positionnement de chaque eurodéputé par rapport à la Russie.

Contenu des débats

(2) quels sont les thèmes abordés au PE lors des débats sur la Russie ?²²

Les débats sélectionnés dans notre corpus portent tous sur une thématique similaire : la préparation/évaluation des sommets euro-russes ou le « bilan » des relations entre les partenaires. Outre leur aspect purement institutionnel, ils vont surtout être l'occasion pour les MEP de mettre en avant leurs préoccupations quant à la direction que prend le partenariat euro-russe. À cet égard, on peut identifier 4 problématiques les plus fréquentes en séance plénière : la question des droits de l'homme et de la démocratie en Russie, le sort du voisinage partagé, les disputes bilatérales avec certains États membres, la puissance économique/énergétique de la Russie.

Droits de l'homme

La question des droits de l'homme revient systématiquement en séance, dans la bouche de quasiment tous les MEP. Chaque intervention orale ou presque est l'occasion pour son auteur d'aller « *on the record* » pour affirmer l'importance qu'il accorde aux DH et pour souligner les manquements répétés ou la faiblesse démocratique du régime russe. Cette omniprésence de la problématique des droits de l'homme et de la démocratie n'est pas surprenante au vu du rôle-clé du Parlement comme garant démocratique de l'UE et comme institution incarnant les valeurs européennes :

José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra (PPE-DE, ESP) lors du débat du 01/12/04 sur le « Sommet UE/Russie » :

« (...) Comme vous le savez, Madame la Commissaire, l'engagement de cette Assemblée en faveur des droits de l'homme est sans faille. Les droits de l'homme ne valent pas uniquement pour un pays, une région ou un continent ; ils ont une nature réellement universelle. Dans nos relations avec la Russie, il n'est pas possible de mettre en avant les points positifs et d'oublier les aspects négatifs. »

Les MEP tentent ainsi d'inscrire durablement dans les relations euro-russes la place centrale des droits fondamentaux et des valeurs européennes. Ils insistent d'ailleurs sur leur attachement à ces valeurs, à l'inverse du Conseil ou de la Commission qui sont souvent

²² En guise d'illustration, voir figure 3 : mots les plus fréquents dans le corpus, p. 35.

taxés d'être trop laxistes par rapport aux imperfections russes pour ne pas froisser le grand voisin. Le Conseil est donc régulièrement exhorté à être plus ferme envers la Russie et à mettre ces questions au cœur des discussions bilatérales, afin de ne pas trahir l'idéal européen au nom d'intérêts économiques ou commerciaux²³. Toute notre période 2004-2009 est ainsi émaillée de la mention de différents dossiers problématiques au fil des mois, des exactions en Tchétchénie²⁴ au caractère foncièrement anti-démocratique du régime russe²⁵, en passant par les assassinats d'Anna Politkovskaïa ou d'Alexandre Litvinenko²⁶.

Cette mention de l'importance des droits de l'homme et de la démocratie est incontournable pour les MEP, mais peut avoir des objectifs différents. Soit le député cherche à condamner la Russie pour mettre en évidence son caractère autoritaire et la présenter comme un État indigne d'être un partenaire de l'UE, comme l'illustre l'intervention de Graham Watson ci-dessous. Soit, le député prend la parole pour appuyer l'importance de la Russie comme partenaire stratégique de l'UE, mais nuance sa position en reconnaissant que, tout de même, certains manquements demeurent qui ne doivent cependant pas primer. Cette attitude est visible dans l'intervention de Jan Marinus Wiersma. La question du caractère « stratégique » ou non du partenariat euro-russe est un enjeu important des discussions puisqu'il détermine la priorité qu'il faut lui accorder et la marge de manœuvre qui peut être laissée à la Russie dans ses manquements démocratiques. Ce sont plutôt les députés de gauche (PSE et GUE/NGL) qui s'affirment en faveur d'un « partenariat stratégique » tandis qu'à droite, le PPE-DE ne prend pas de position tranchée alors que l'ADLE, les Verts/ALE et, surtout, l'UEN insistent sur le nécessaire respect des valeurs européennes à poser comme condition à un rapprochement plus important. Quoi qu'il en soit, il semble donc que tous les MEP, qu'ils soient pro- ou antirusse, favorables ou non au partenariat euro-russe, sont obligés d'endosser le rôle de « combattant pour les DH » qui leur est conféré par leur appartenance au PE, au risque, peut-être, de ne pas être entendus par le reste de l'assemblée.

Graham Watson (ADLE, GBR) lors du débat du 02/04/09 sur le « Nouvel accord UE-Russie », s'exprimant au nom de son groupe :

« [La Russie] brandit l'approvisionnement énergétique comme une arme ; son comportement cavalier dans le Caucase et les États baltes agace ses voisins. En

²³ « (...) je voudrais demander à nos dirigeants européens de faire preuve de plus de fermeté lorsqu'il est question des droits de l'homme » (Sophia in 't Veld, ADLE, NED : 26/05/06). « (...) Osez-vous dire aux Russes ce qui est important ou est-ce que, pour vous, l'Union européenne n'est en définitive qu'argent et commerce éhonté ? Est-ce plus important pour vous que la démocratie et les droits de l'homme ? » (Bart Staes, Verts/ALE, BEL : 24/10/07).

²⁴ « Après tout, nous savons tous qu'il n'y a pas de paix en Tchétchénie, qu'un processus de paix est imposé sans le soutien de la population et que les droits de l'homme sont violés quotidiennement. » (Bart Staes, Verts/ALE, BEL : 01/12/04).

²⁵ « M. Poutine lui aussi fait semblant de faire de la démocratie, tout en ayant quasiment achevé la construction d'un État autoritaire fortement nationaliste. » (Tunne Kelam, PPE-DE, EST : 24/10/07).

²⁶ « (...) les principaux obstacles dans nos relations avec la Russie sont (...) le génocide qu'elle commet en Tchétchénie et le fait qu'elle ne réussit pas à mener des procès équitables pour les meurtres d'Anna Politkovskaïa et d'Alexander Litvinenko » (Ewa Tomaszewska, UEN, POL : 01/04/09).

outré, la Russie est un pays où l'État de droit est modulable, traitant avec souplesse ceux qui ont les faveurs du Kremlin et serrant les vis pour tous ceux qui n'en bénéficient pas, comme l'atteste le nouveau procès à charge de Mikhaïl Khodorkovsky.

Nous savons que les élections n'échappent pas à la règle. Mauvais traitements, intimidation des défenseurs des droits de l'homme et assassinats de journalistes indépendants font partie (...) de la réalité de la Russie actuelle.

(Applaudissements)

Nous sommes déçus que certains députés tentent d'atténuer les critiques portant sur le non-respect des droits de l'homme par la Russie. Je suis surpris que certains insistent tant pour qualifier le nouvel accord de stratégique simplement parce que c'est ce que veut Moscou. Bien sûr, nous devrions bâtir des ponts, mais les faits épouvantables ne peuvent être passés sous silence. »

Jan Marinus Wiersma (PSE, NED) lors du débat du 02/04/09 sur le « Nouvel accord UE-Russie » :

« La Russie n'est pas un pays candidat, mais un partenaire stratégique qui souhaite coopérer avec nous dans des domaines d'intérêt commun. Dans cette optique, notre comportement doit être constructif et rationnel, et je suis pleinement d'accord avec M. Vondra quand il déclare que ce point de vue doit être à la base de notre approche. Contrairement à l'impression donnée dans le rapport, les critères de Copenhague ne s'appliquent pas ici. Je suis pour l'adoption d'une approche pragmatique fondée sur l'interdépendance. La Russie a besoin de nous comme nous avons besoin d'elle. Qu'il s'agisse du commerce, de la coopération énergétique, du climat ou de la non-prolifération du nucléaire, nous ne pourrions trouver des solutions que si nous collaborons. Voilà l'intérêt stratégique – nous persistons à utiliser le terme "stratégique" dans ce débat – qui sous-tend les négociations en vue d'un nouvel accord. Nous devons négocier en toute bonne foi tout en respectant les intérêts de la Russie.

(...) Bien évidemment, tout n'est pas rose dans les relations UE-Russie. C'est à juste titre que le rapport examine ce point. Nous avons condamné l'invasion de la Géorgie par la Russie et nous la condamnons encore. Nous sommes inquiets des tendances autoritaires qui règnent en Russie. Le dialogue ne peut donc être exclusivement positif et, en tant que membre du Conseil de l'Europe, la Russie peut mieux faire. Toutefois, avec tout le respect que je dois au rapporteur, je lui recommande de repartir à zéro. Le fait de continuer à exacerber les divisions à présent que le gouvernement des États-Unis a choisi de modifier son approche de la Russie est contreproductif. Nos problèmes sont mondiaux et leur résolution nécessite la participation de tous. »

Voisinage oriental

La deuxième thématique récurrente dans notre corpus est celle du voisinage partagé : les pays frontaliers de l'UE et de la Russie qui mènent une politique étrangère oscillant vers l'ouest ou vers l'est. Parmi ceux-ci, le plus important, pour Bruxelles et pour Moscou, est sans conteste l'Ukraine. La révolution orange de novembre-décembre 2004 qui voit un nouveau gouvernement fermement pro-occidental prendre le pouvoir va être amplement débattue au PE, à la fois dans des débats consacrés directement à la situation en Ukraine²⁷ (et donc hors de notre corpus) et dans des débats sur la Russie. La plupart des MEP critiquent les tentatives d'ingérence russe durant les événements et félicitent les nouvelles aspirations démocratiques de Kiev tandis qu'une seule intervention sur les douze du débat fait apparaître toute la russophilie de son auteur qui évoque aussi une ingérence, mais européenne celle-ci²⁸. L'autre pays du voisinage fortement débattu est la Géorgie à laquelle deux débats sont consacrés avant et après la guerre d'août 2008²⁹.

Le premier, avant le conflit, est l'occasion pour les MEP d'exprimer leur inquiétude face à la montée des tensions et à l'approche de la guerre. Le ton est résolument critique envers la Russie, dont la politique à l'égard de la Géorgie est qualifiée de « provocatrice »³⁰ ou « néo-impérialiste »³¹. C'est bien Moscou qui est pointé du doigt comme étant l'instigateur des tensions et l'acteur responsable en cas d'éclatement des violences. La composition particulière des MEP dans ce débat n'est sans doute pas étrangère au ton ferme adopté. En effet, en observant qui parmi les députés choisit de prendre la parole en séance, on peut constater que 83 % d'entre eux (19 MEP sur les 23 qui participent) proviennent d'États qualifiés de « pragmatistes glaciaux » ou de « nouveaux guerriers froids » selon la distinction Leonard-Popescu (voir figure 4, p. 37.). Ce sont donc les MEP des États les plus hostiles à la Russie qui monopolisent la parole dans le débat, exprimant des positions critiques à l'égard de Moscou. La relative absence de députés provenant des autres catégories, davantage amicales, peut s'expliquer par la position quasi indéfendable de la Russie à ce moment. En mai 2008, les médias et hommes politiques occidentaux présentent la situation

²⁷ 01/12/04 : « Situation en Ukraine », 13/01/05 : « Résultat des élections en Ukraine ».

²⁸ « (...) Aujourd'hui, un étrange jugement est porté sur la Russie en raison de sa position sur l'Ukraine. Il a été dit que la Russie s'immisce dans les affaires intérieures de l'Ukraine. Pourtant, quelles mesures l'Union européenne et nos représentants ont-ils prises ? Ils se rendent dans ce pays comme observateurs, mais se démarquent en faveur d'un des candidats. Cela ne devrait pas arriver. » (Bogusław Rogalski, IND/DEM, POL : 01/12/04).

²⁹ 07/05/08 : « Détérioration de la situation en Géorgie » et 01/09/08 : « Situation en Géorgie ».

³⁰ « Nous devons soutenir la Géorgie à un moment où le pays craint la provocation, voire l'agression, de la part de la Russie. » (Ursula Gacek, PPE-DE, POL)

³¹ « Bien sûr, nous appelons toutes les parties, la Géorgie comme la Russie, à la prudence. Toutefois, il faut dire clairement que l'Europe n'est pas d'accord avec la politique néo-impérialiste de la Russie envers les pays du Caucase ou la Géorgie. La Russie endosse la responsabilité spéciale de garantir la paix et la sécurité dans cette région. » (Józef Pinior, PSE, POL) ; « Il est vrai que la Russie exploite la situation, mais il est tout aussi clair que les intérêts impérialistes de la Russie trouveraient d'autres justifications si le besoin s'en faisait sentir. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de dire ce que la Géorgie a fait ou n'a pas fait. Il s'agit plutôt de dire que la guerre est provoquée sous le couvert du maintien de la paix, et nous sommes dangereusement proches de cette guerre. » (Katrin Saks, PSE, EST)

comme un défi de l'ours russe lancé à l'encontre de la souveraineté de la Géorgie, petit pays pro-occidental et démocratique³². Dès lors, afin d'éviter de paraître soutenir les « provocations » et « l'impérialisme russe » en s'exprimant dans le débat, mieux vaut pour les députés russophiles garder le silence.

Lors du deuxième débat, par contre, la situation a évolué. Alors qu'en mai, l'agresseur potentiel tout désigné était la Russie, en septembre il s'avère que la guerre a été déclenchée par les forces géorgiennes, pas par Moscou. Les nombreuses interventions qui se succèdent au PE le 1er septembre (61, le débat le plus actif de notre corpus) sont données par des MEP de presque tous les horizons, chacun semble vouloir marquer le débat de sa présence. Et, alors que la séance précédente était monopolisée par les États hostiles à Moscou, la balance se rétablit dans ce cas-ci, puisque les députés issus des « partenaires stratégiques » prennent une place plus importante que dans n'importe quelle autre de nos délibérations. La volonté paraît bien être de rétablir un certain équilibre et de nuancer les positions clairement hostiles qui étaient de mise en mai. Les interventions de septembre alternent donc entre un soutien indéfectible à la souveraineté géorgienne face à l'agression russe, toujours envisagée comme coupable de la guerre, et des positions plus nuancées, condamnant l'ampleur de la réponse russe, mais soulignant aussi la responsabilité géorgienne dans l'affaire :

Dariusz Rosati (PSE, POL) lors du débat du 01/09/08 sur la « Situation en Géorgie » :

(...) les actions de la Russie se résument à une tentative de revenir à la politique impérialiste de l'ancienne Union soviétique. C'est une tentative que fait la Russie d'imposer sa propre vision politique à un État indépendant. Comment l'Europe doit-elle réagir ?

Selon moi, nous devrions commencer par nous adresser à la Russie d'une seule voix et expliquer très clairement qu'il ne peut être question d'un retour à la politique des sphères d'influence. Il ne peut y avoir de retour à une politique impériale, pas de répétition des actions précédentes, et pas de retour à l'utilisation de la force dans les relations internationales. Nous devons transmettre ce message à la Russie d'une seule voix, et de façon claire et non ambiguë. Nous devons expliquer clairement à la Russie que l'agression ne paie pas.

Tobias Pflüger (GUE/NGL, ALL) lors du débat du 01/09/08 sur la « Situation en Géorgie » :

(...) Soyons brusques. Le président géorgien Saakashvili a ordonné une offensive militaire. C'est ce qui a en fait déclenché la guerre et provoqué une spirale de violence. Si nous ignorons cela, nous nions la cause réelle de la guerre. Ces attaques, particulièrement sur la société civile de Tskhinvali, doivent être condamnées sans ambages, tout comme la réponse militaire, particulièrement celle de la Russie et les attaques sur la population civile, particulièrement dans la ville de Gori.

(...) Le message que j'ai très souvent entendu, toutefois, est que la Russie est seule responsable de la situation actuelle. Ce n'est pas le cas, et je suis heureux que la

³² Voir par exemple « L'UE soutient la souveraineté de la Géorgie », *Le Soir*, 12 mai 2008 (<http://archives.lesoir.be/>) (consulté le 11/04/13).

présidence française du Conseil ait adopté une position plus nuancée sur ce point. Ma propre position reste inchangée : la reconnaissance de l'Ossétie du Sud et la reconnaissance de l'Abkhazie sont comparables, au titre du droit international, avec la reconnaissance du Kosovo. Les pays occidentaux ont reconnu le Kosovo, et ouvert la boîte de Pandore. L'Occident, l'OTAN et l'Union européenne sont fortement impliqués dans l'escalade de ce conflit et la guerre en Géorgie.

Les eurodéputés semblent en tout cas unanimes dans leur volonté que l'UE parle d'une seule voix dans cette situation³³, afin d'éviter tout retour à une nouvelle guerre froide, même si les positions exprimées quant à la politique étrangère européenne sont, elles, très contrastées. Les exhortations ne concernent d'ailleurs pas seulement l'UE, mais aussi l'OTAN, perçu comme un acteur central dans le conflit et qui fait son apparition dans de nombreuses interventions. À ce moment, les MEP ne s'expriment plus seulement comme des représentants du Parlement européen, mais comme des acteurs politiques de leur pays prenant position pour ou contre l'élargissement de l'Alliance atlantique vers l'est, alors même que cette décision n'est pas du tout de leur ressort³⁴. Mais il s'agit ici de peser sur les décisions nationales dans les États membres de l'OTAN plutôt que sur la politique de l'UE en la matière. L'épisode de la guerre en Géorgie est également l'occasion pour certains députés de faire des parallèles historiques avec cette affaire. Ce sont surtout les députés des NEM orientaux, critiques envers Moscou, qui puisent des exemples historiques qui justifient leur hostilité et devraient guider la politique européenne. Cet usage de l'histoire n'est d'ailleurs pas limité au seul débat géorgien, mais revient fréquemment dans les prises de position de certains MEP de l'Est³⁵.

Quelles que soient les positions que les MEP adoptent dans le débat, ils sont généralement d'accord pour affirmer que la guerre en Géorgie doit être considérée comme un moment de rupture dans les relations euro-russes.

Tunne Kelam (PPE-DE, EST) :

³³ « L'unité est le signal le plus important que nous puissions envoyer. » (Elmar Brok, PPE-DE, ALL) ; « (...) je pense que l'Europe a une responsabilité fondamentale qu'on ne peut honorer qu'en mettant sur pied une puissance politique, et non une puissance douce ou forte, qui dépend de l'unité de tous les gouvernements des États membres. » (Raimon Obiols i Germà, PSE, ESP)

³⁴ « (...) Je mets en garde aussi contre l'entrée précipitée dans l'OTAN et dans l'Union européenne de pays qui ne présentent pas encore les garanties nécessaires. » (Véronique De Keyser, PSE, BEL) ; « La Géorgie devrait pouvoir continuer son chemin vers l'OTAN, pour finir sur une adhésion totale » (Charles Tannock, PPE-DE, GBR)

³⁵ « Aujourd'hui est le jour anniversaire du début de la Seconde Guerre mondiale. La guerre a été immédiatement précédée d'un pacte secret entre l'Union soviétique et l'Allemagne, et par la politique d'apaisement adoptée par les pays d'Europe occidentale. En 1939, on croyait naïvement que sacrifier des États plus petits satisferait l'agresseur. Je rappelle tout ceci à cause de la guerre en Géorgie. » (Miroslaw Mariusz Piotrowski, UEN, POL : 01/09/08) ; « Les événements en Géorgie ont paradoxalement eu lieu au mois d'août, tout comme dans l'ancienne Tchécoslovaquie il y a 40 ans, lorsque mon pays lui aussi a été envahi et occupé pendant une longue année par l'Armée soviétique. (...) nous ne devons pas oublier que la Russie a montré par ses propres actions qu'elle n'a pas fait table rase de son passé. Tout comme en 1968, elle n'a pas hésité à envoyer des chars pour atteindre ses objectifs politiques. » (Zita Pleštinšková, PPE-DE, SLK : 01/09/08).

« La Russie s'est placée dans la catégorie des États instables et imprévisibles. On ne peut plus la voir comme un partenaire fiable, et elle ne partage clairement pas nos valeurs communes. En envahissant la Géorgie, elle a ébranlé les fondements du système de sécurité international, essayant de le remplacer par un modèle de 'force au pouvoir'. »

Urszula Gacek (PPE-DE, POL) :

« (...) J'aimerais dire aux dirigeants à Moscou : ne vous réjouissez pas trop vite. L'Europe ne vous considère plus comme un partenaire fiable qui tient parole et respecte le droit international. L'Europe examine sérieusement sa dépendance au gaz et au pétrole russes. L'Europe n'a pas été trop sévère avec vous aujourd'hui, mais les rangs de vos supporters ont fortement minci. »

Les conséquences du conflit sont élevées à titre de test du partenariat : beaucoup dépendra de la façon dont la Russie respecte les engagements du cessez-le-feu, et notamment, veillera au retrait de ses troupes de Géorgie. Cette fermeté s'appuie aussi sur la décision du Conseil de suspendre les négociations sur un nouvel APC tant que Moscou n'aura pas retiré tous ses soldats du pays. Toutefois, ce ton contraste avec l'attitude des MEP lors du débat suivant, moins de deux mois plus tard (21/10/08) lors duquel cette fermeté a laissé la place à une atmosphère beaucoup plus prudente à l'égard de la Russie (*cf. infra* « Position des eurodéputés »).

Disputes bilatérales

La troisième problématique qui revient fréquemment dans notre corpus est celle des tensions existant entre certains États membres et la Russie au sujet de dossiers bilatéraux conflictuels. Ceux qui prennent le plus d'ampleur en 2004-2009 sont l'embargo russe sur les viandes polonaises, entre 2005 et 2006, et les tensions russo-estoniennes au sujet du déplacement du soldat de bronze, en 2007. Alors que les débats étudiés ne concernent pas directement ces sujets, ils sont tout de même l'occasion pour des députés de ces États de revenir sur ces problèmes pour insister à nouveau sur la nécessité d'une réponse ferme et solidaire de l'UE en la matière. Lors du débat du 9 mai 2007 sur le « Sommet UE-Russie », la situation en Estonie est encore au cœur des interventions, alors qu'un débat sur ce sujet précis a été organisé juste avant³⁶. Mais l'affaire est d'autant plus sensible qu'elle concerne un État membre, et de nombreux MEP en profitent pour afficher leur solidarité avec l'Estonie et leur hostilité avec la Russie face à cette « ingérence » dans les affaires de l'UE³⁷.

³⁶ « Déclaration de la Présidence (Estonie) », 09/05/07.

³⁷ « Cette condition [pour un partenariat] est incompatible avec le traitement qu'inflige actuellement la Russie à nos frères estoniens. Elle est incompatible avec cette immixtion dans les affaires intérieures de l'Estonie commise en violation des normes et des lois internationales. L'Estonie est l'Union et l'Union est l'Estonie. Ce n'est pas uniquement l'affaire d'un pays, mais de l'Union tout entière. Ce n'est pas uniquement une question de solidarité, mais de souveraineté. » (József Szájer, PPE-DE, HUN)

Puissance économique/énergétique

Enfin, la dernière problématique que l'on trouve au cœur des préoccupations des eurodéputés est celle du poids économique de la Russie et, surtout, de la dépendance énergétique de l'UE vis-à-vis de son voisin. Ce thème revient en particulier lors des débats du 13 juin 2006 et du 2 avril 2009, organisés chacun quelques mois après les « guerres du gaz » russo-ukrainiennes qui avaient mis en péril l'approvisionnement européen. Lors du deuxième débat, en 2009, l'assemblée est clivée autour d'une question fondamentale du partenariat euro-russe : « valeurs vs énergie ». En effet, comme cela a été évoqué précédemment, de nombreux MEP exhortent le Conseil ou la Commission à ne pas brader les valeurs européennes de démocratie et de droits de l'homme au nom d'intérêts seulement économiques ou commerciaux. Et c'est le débat du 2 avril 2009 qui formule clairement ce dilemme et pousse les députés à se positionner d'un côté ou l'autre de la question. Ainsi, les MEP plutôt critiques, bien représentés dans les interventions³⁸, mettent en avant la nécessité de conditionner tout partenariat avec la Russie à des garanties démocratiques, en dépit de son rôle comme premier fournisseur énergétique de l'UE. Ces garanties sont d'autant plus importantes que Moscou s'est montré être un acteur indigne de confiance à la suite de la guerre en Géorgie quelques mois plus tôt et de la « guerre du gaz » avec l'Ukraine en janvier :

Tunne Kelam (PPE-DE, EST) :

« Dans l'intervalle, nous nous trouvons comme dans les limbes, ressassant encore et toujours combien nos relations avec la Russie sont importantes. C'est vrai, mais il est inutile de le répéter. Nous devons faire confiance à notre force, à nos valeurs et à notre potentiel, ainsi que Graham Watson l'a proposé, et respecter ces valeurs. »

Nous devons également conclure que la situation en Russie s'est détériorée sur le plan qualitatif. Au mois d'août dernier, la Russie a presque annexé un État voisin souverain. Se borner à critiquer ou à déplorer les sempiternelles violations des droits de l'homme en Russie ne suffit pas. La question est de savoir comment mettre en rapport ces droits de l'homme et ces valeurs avec notre comportement pratique. Faute de quoi, nous serions tout autant responsables, indirectement au moins, des violations des droits de l'homme et des valeurs démocratiques en Russie en échange du gaz provenant des gazoducs russes. »

D'autres députés sont plus prudents, plus mesurés dans leurs propos. Sans nier les manquements démocratiques en Russie, ils insistent davantage sur l'importance énergétique du pays pour l'UE et sur l'importance de tenir compte de ce facteur dans les relations euro-russes. La Russie est un partenaire « stratégique » pour l'UE et cela doit être souligné. L'esprit général qui ressort de ces interventions est celui d'une inquiétude plus forte à l'égard de Moscou capable de suspendre soudainement l'approvisionnement énergétique de toute une partie de l'Europe. Il serait intéressant d'approfondir cette idée en examinant précisément d'où proviennent ces MEP particuliers afin de voir si la rupture des approvisionnements de gaz les a touchés directement, ce qui pourrait expliquer leur positionnement dans ce débat :

³⁸ Sur les 39 députés qui participent au débat, les deux tiers (26) sont issus des « pragmatistes glaciaux » ou des « nouveaux guerriers froids ».

Giulietto Chiesa (PSE, ITA) :

« (...) Comment pouvons-nous envisager un avenir fait de nouvelles tensions avec un pays qui, nous l'admettons, est essentiel pour nos intérêts ? Au cours des quarante prochaines années, nous dépendrons des sources d'énergie traditionnelles qui abondent en Russie. Peut-il en être autrement ? Non.

Dans ce document [le rapport présenté lors du débat], l'Europe tient un langage impérial, elle ne fait pas preuve de respect envers son interlocuteur. Ce comportement est contraire à notre politique de voisinage ; s'il ne serait pas correct d'agir ainsi avec un petit pays, cela l'est encore moins avec un grand pays qui exige, à juste titre, qu'on le traite avec respect. Il s'agit avant tout de se montrer réaliste.

Je crains que le Parlement européen ne soit sur le point d'adopter un document dont l'esprit évoque la Guerre froide – désuet, inutile, préjudiciable et contreproductif – alors même que le nouveau président des États-Unis entame un dialogue nouveau avec Moscou. Cette approche n'est pas la voie à suivre pour que l'Europe se positionne comme un acteur de premier plan. J'espère que la Commission rejettera ces recommandations. »

Toutes ces thématiques abordées et tous ces débats sont donc l'occasion d'observer un clivage s'opérer au PE. D'un côté, on trouve les tenants d'une ligne dure envers la Russie, qui s'appuie sur les événements du moment ou sur les manquements démocratiques pour appuyer leurs critiques. De l'autre, on trouve les MEP qui ne mentionnent pas ou peu les violations des DH, ou qui trouvent des justifications pour les actions russes, en Géorgie, en Estonie ou ailleurs, et qui soulignent avant tout le caractère stratégique pour l'UE de son partenaire, sur un plan économique et politique. Nous pouvons à présent analyser ces différences de positionnement dans le PE, pour notre corpus complet.

Position des eurodéputés

(3) Les eurodéputés adoptent-ils des positions homogènes dans ces débats de politique étrangère ou peut-on percevoir des lignes de fractures entre eux ?

Afin de mesurer de manière systématique la façon dont les MEP prennent position dans les délibérations sur la Russie, nous avons codé chacune des 353 interventions de notre corpus sur une échelle de 11 unités allant de -5 à + 5 en fonction du ton critique ou pas adopté à l'égard de Moscou. Les interventions qui ne comportent pas de positionnement à l'égard de la Russie ou qui expriment un équilibre entre l'hostilité et les louanges sont notées à 0. Ceci nous permet alors de comparer les différents moments avant et après la guerre d'août afin de voir si la position du PE évolue. Ces mesures sont également utiles pour comparer les groupes politiques et les groupes nationaux entre eux, afin d'étudier leurs positions et leurs cohésions respectives. Ce codage comprend évidemment des éléments subjectifs, puisque la « note » (-5 à + 5) que nous attribuons à telle ou telle intervention aurait peut-être été différente pour un autre chercheur. Des arbitrages ont nécessairement été effectués durant le codage pour garder une base d'évaluation homogène. Il ne faut donc pas prendre les résultats comme des données absolues et scientifiquement ancrées, mais plutôt comme des indicateurs intéressants à prendre en compte dans une approche comparative des différents positionnements au sein du Parlement. À titre représentatif, nous avons repris en annexe

des extraits d'interventions pour illustrer les différents niveaux de gradation de cette échelle des positions parlementaires³⁹.

Toutes ces mesures prises et analysées, nous pouvons à présent tenter d'identifier l'homogénéité ou l'hétérogénéité des positions des MEP lors des 11 débats de notre corpus. La figure 5 (p. 39 ; voir aussi tableau 5, p. 38) illustre l'évolution de la position moyenne du PE de 2004 à 2009. La pente descendante de 2005 à 2008 est intéressante à relever en ce qu'elle montre que ce ne sont pas tant chaque moment de tension ou chaque dispute bilatérale en soi qui forge l'opinion des MEP, mais bien l'accumulation de ces tensions au fil des débats. L'embargo russe sur les viandes polonaises en 2005 et 2006, puis l'affaire de la statue estonienne en 2007 pour finir sur la crise en Géorgie au printemps 2008, tous ces épisodes se conjuguent dans la façon dont les députés s'expriment au sujet de la Russie. Cette mesure se retrouve d'ailleurs dans le texte des interventions, puisque les MEP reviennent fréquemment sur des dossiers préalablement envisagés (et terminés) pour juger la politique de la Russie.

Les pics d'opinions favorables sont également intéressants à observer. Le débat du 18 juin 2008 et celui du 21 octobre 2008 montrent tous les deux un Parlement relativement plus favorable à la Russie que les débats précédents. Cela peut sembler d'autant plus surprenant que l'on se trouve juste avant et après la guerre russo-géorgienne qui a marqué un froid à l'égard de la Russie. La situation du 18 juin est la plus facile à expliquer : le débat s'organise en amont du premier sommet euro-russe auquel participe le nouveau président russe de l'époque, Dmitri Medvedev. Celui-ci a été élu quelques semaines plus tôt et vite développé un discours promettant des réformes démocratiques pour son pays. Sa posture est très différente de celle de son prédécesseur, Vladimir Poutine, et plaît à ses partenaires européens qui se montrent emplis d'optimisme à son arrivée au pouvoir. Cet optimisme se retrouve clairement dans les interventions des MEP, dont la plupart semblent être prêts à accorder le bénéfice du doute au nouveau président quant à l'avenir démocratique de la Russie⁴⁰. Quant à l'évolution positive des positions entre la guerre russo-géorgienne et le débat du 21 octobre, celle-ci peut s'expliquer parce qu'à ce moment, en octobre, la Russie a enfin respecté les engagements du cessez-le-feu d'août, dans la lettre sinon dans l'esprit. C'est également à cette période que les événements du 7-8 août 2008 deviennent connus et qu'il apparaît que l'instigateur de la guerre est bien la Géorgie, et pas la Russie. Cette situation encourage donc les députés à être plus mesurés dans leurs critiques à l'égard de la Russie puisque celle-ci ne peut plus être considérée comme responsable du conflit en Géorgie. Ceci n'est qu'un bref aperçu de l'évolution des positions, qu'il conviendrait d'étudier plus en profondeur à partir d'un corpus de documents plus importants et dans une plus longue durée afin de mieux saisir la réalité du positionnement du PE.

³⁹ cf. annexe 2, p. 42-44.

⁴⁰ « (...) Quoi qu'il en soit, nous devons lui [au président Medvedev] donner le bénéfice du doute sur ses déclarations opportunes relatives à son intention d'améliorer l'État de droit, des droits de l'homme et de la lutte anticorruption – l'UE étant plus engagée dans le partenariat stratégique et dans le nouvel APC avec ce qui reste, somme toute, le plus grand pays au monde, qui projette désormais une confiance renouvelée grâce à son économie pesant un trillion de dollars et reposant sur ses ressources minérales. » (Charles Tannock, au nom du groupe PPE-DE, GBR)

La figure 6 (p. 40), reprend les positions moyennes selon les différents groupes politiques du PE⁴¹. Cela donne des indicateurs intéressants, mais qui devraient aussi être approfondis lors de recherches ultérieures. Il semble en tout cas que le positionnement des eurodéputés par rapport à la Russie ne respecte pas les dimensions politiques gauche-droite. En effet, les deux groupes les plus favorables à la Russie (GUE/NGL et PSE) sont des formations de gauche alors que l'autre groupe socialiste, les Verts/ALE, se situent, lui, plus franchement dans une position d'hostilité. Les groupes de centre ou de centre-droite (ADLE/ALDE et PPE-DE) se situent plutôt dans la moyenne tandis que les groupes les plus hostiles à Moscou sont les groupes eurosceptiques ou nationalistes (IND/DEM et UEN). La position des Verts/ALE pourrait s'expliquer par la tendance régionaliste du parti écologiste. Dans cette optique, la variable nationale/régionale semble plus pertinente pour expliquer les positions des MEP que la variable partisane.

La figure 7 semble appuyer cette thèse (p. 41). Elle représente la position moyenne des eurodéputés, regroupés selon les catégories nationales de Leonard-Popescu⁴². On constate que cette distinction entre les différents EM de l'UE selon leur proximité avec la Russie s'avère aussi pertinente pour étudier les prises de position des MEP. Selon que les députés proviennent d'États qui entretiennent des relations étroites avec la Russie ou pas, leur prise de position en séance plénière en sera affectée. Les MEP semblent donc suivre les positions nationales de l'État d'où ils proviennent. Il peut également être intéressant de s'arrêter sur les positions à l'échelle nationale, afin de voir si c'est la cohésion nationale ou la cohésion partisane qui prime dans les interventions au PE. En d'autres termes, les députés prennent-ils position selon la ligne de leur groupe politique ou en suivant les préférences de leurs groupes nationaux ? Comme indicateur possible pour envisager cela, nous utiliserons la variance, en considérant qu'une variance faible est indicative d'un groupe très cohésif et vice-versa. En comparant les données des groupes politiques et nationaux, on peut relever que plusieurs EM ont une cohésion relativement élevée. C'est le cas par exemple de l'Autriche (0,533), de la Roumanie (0,654) ou encore de l'Estonie (0,955) qui ont tous un niveau de cohésion plus fort ou comparable au groupe politique le plus cohésif (ADLE : 0,857). Quant à l'Espagne (1,000), l'Italie (1,067) ou la Belgique (1,250), ils connaissent également un niveau de cohésion comparable aux niveaux partisans. Et si l'on prend le niveau de cohésion moyen (la variance moyenne) des groupes politiques et des groupes nationaux, l'on peut observer que ce sont les groupes nationaux qui sont légèrement plus cohésifs (1,617) que les groupes politiques (1,755). Ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative et doivent être réévalués dans un corpus plus étendu,⁴³ mais donnent des pistes intéressantes pour envisager la suite et semble démontrer que la variable nationale a beaucoup plus d'importance au PE que cela avait été précédemment envisagé. Les lignes de fracture au PE dans les délibérations sur la Russie paraissent davantage se dessiner le long des lignes nationales que selon les dimensions partisans de l'assemblée.

⁴¹ Ont été exclus du calcul les députés non inscrits (NI).

⁴² Ont été écartés du calcul les pays qui comptaient moins de 6 interventions pour éviter une trop faible représentativité (BUL, LUX, POR, SLK, SLV, SWE).

⁴³ En effet, un groupe plus réduit devrait logiquement être plus cohésif qu'un groupe étendu. Il serait également utile de contrôler la variable partisane au sein même des calculs nationaux pour éviter qu'un éventuel EM dont tous les MEP appartiennent au même groupe politique ne fausse la donne.

Conclusion

L'étude du positionnement du Parlement européen par rapport à la Russie entre 2004 et 2009 a permis de rendre compte de l'activité intense des MEP dans une question de politique étrangère manifestement divisive. En étudiant 11 débats significatifs organisés sur le sujet, nous pouvons amener des réponses aux questions initiales de cette analyse.

(1) Qu'est-ce qui prime entre les considérations partisans et les préoccupations nationales des MEP lors de leur participation aux délibérations ? (3) Les eurodéputés adoptent-ils des positions homogènes dans ces débats de politique étrangère ou peut-on percevoir des lignes de fractures entre eux ?

Alors que la variable partisane est toujours présentée comme le principal facteur dans la prise de position des eurodéputés, il semble que la variable nationale ait également un rôle très important à jouer pour expliquer quels MEP prennent la parole et comment ils se positionnent dans les débats. Notre corpus a démontré que les MEP des États qui entretiennent une relation plutôt tendue avec la Russie sont le plus susceptibles d'intervenir dans les débats. À l'inverse, les grands EM dont les rapports sont bons, voire stratégiques, sont relativement absents des délibérations, preuve sans doute de la priorité accordée au bilatéral plutôt qu'au multilatéral. L'analyse du positionnement relatif des différents MEP livre aussi des conclusions intéressantes. Le PE n'est pas du tout homogène entre les députés plus hostiles ou plus favorables à la Russie, qui se positionnent comme telles selon des considérations partisans (plutôt favorables à la gauche de l'échiquier politique) et surtout, nationales. Dans ce cas-ci, la cohésion nationale de certains États semble démentir l'importance de la seule dimension politique au profit d'une revalorisation des préoccupations nationales. La catégorisation de Mark Leonard et Nicu Popescu, qui répartit les EM en fonction de leur proximité avec la Russie, est également un outil utile pour appréhender les prises de parole et de positions des MEP, et gagnerait à être développée et adaptée dans une étude plus approfondie.

(2) Quels sont les thèmes abordés au PE lors des débats sur la Russie ?

Les débats sur les relations euro-russes couvrent une multitude de sujets parmi lesquels plusieurs thématiques centrales ressortent. La question du voisinage partagé, des disputes bilatérales et de l'énergie reviennent fréquemment devant l'assemblée, mais c'est la problématique des droits de l'homme et de la démocratie en Russie qui prend le plus de place dans les discussions. Chaque intervention, ou presque, est l'occasion pour son orateur de revenir sur le non-respect de ces valeurs fondamentales par la Russie. Pourtant, malgré le volume de paroles consacré à cette question, elle n'est pas abordée de la même manière par tous les MEP et laisse entrevoir une fracture entre les tenants d'une conditionnalité ferme et les députés moins intransigeants. Le dilemme fondamental entre les valeurs européennes et les intérêts économiques n'oppose pas seulement le PE au Conseil ou à la Commission, mais est également un sujet de discorde au sein du Parlement.

(4) La guerre d'août marque-t-elle un moment de rupture dans les relations euro-russes selon le PE ?

Pour conclure, il semblerait que sur l'impact de la guerre russo-géorgienne sur les relations avec la Russie, la réponse est moins évidente que les questions précédentes. En effet, en observant uniquement le positionnement moyen du PE entre 2004 et 2009, celui-ci n'est pas

particulièrement dégradé par la guerre. Cela est d'autant plus surprenant que la guerre intervient dans un contexte de relations toujours plus tendues entre l'UE et la Russie, de 2005 à 2008, ce qui est illustré dans les positions du PE. Plusieurs facteurs peuvent être mentionnés pour expliquer cette marginalisation relative de la guerre. D'abord, la guerre russo-géorgienne a jeté un froid, mais ne concerne pas directement l'UE. À cet égard, les tensions avec l'Estonie, en 2007, impliquant donc directement un EM paraissent avoir suscité une réaction tout aussi critique au PE. Ensuite, le président russe, Dmitri Medvedev, en place depuis mai 2008, se présente comme un réformateur « à l'occidentale » et fait naître beaucoup d'espoir et d'optimisme en Europe. Les députés semblent donc prêts à lui laisser le bénéfice du doute en attendant qu'il fasse ses preuves. Enfin, en janvier 2009, la « guerre du gaz » russo-ukrainienne éclate, avec des conséquences beaucoup plus directes pour les EM, notamment en termes d'approvisionnement énergétique. En lisant les interventions, cet épisode agit comme une douche froide sur les MEP à qui la place incontournable de la Russie pour l'UE est une fois de plus démontrée. Dès lors, certains MEP semblent disposés à limiter les critiques du pays au nom du caractère « stratégique » du partenariat euro-russe. Le dilemme entre valeurs et intérêts trouve ici une expression forte. Ce n'est donc pas la guerre russo-géorgienne, une « simple » crise internationale qui a un impact, mais bien plus les tensions bilatérales ou impliquant directement l'UE, via son approvisionnement énergétique par exemple, qui importent. Ces débats tendus auront tout de même eu le mérite d'obliger les MEP à prendre la parole et justifier leur position hostile ou non à la Russie. Les indicateurs présents dans cette étude sont donc intéressants pour aller plus loin et approfondir ces questions sur un corpus plus étendu.

Annexes

1. Tableaux et figures

Tableau 1.	Répartition du corpus selon les groupes politiques	30
Tableau 2.	Répartition du corpus selon les groupes nationaux.....	31
Tableau 3.	Répartition numérique du corpus selon la distinction Ouest/Est	33
Tableau 4.	Répartition numérique du corpus selon la distinction Leonard-Popescu	33
Tableau 5.	Gradation des positions dans le corpus.....	37
Tableau 6.	Position moyenne et variance des groupes politiques.....	39
Tableau 7.	Position moyenne et variance des groupes nationaux	40
Tableau 8.	Position moyenne et variance des groupes nationaux (distinction Popescu-Leonard).....	40
Figure 1.	Proportion (Est/Ouest) des MEP au PE et dans le corpus	34
Figure 2.	Proportion (Leonard-Popescu) des MEP au PE et dans le corpus	34
Figure 3.	Mots les plus fréquents dans le corpus (100+ occurrences).....	35
Figure 4.	Participation des MEP aux débats selon la distinction Leonard-Popescu.....	36
Figure 5.	Évolution des positions moyennes du Parlement européen dans le corpus	38
Figure 6.	Position moyenne des groupes politiques.....	39
Figure 7.	Position moyenne selon les groupes nationaux (distinction Popoescu-Leonard)	40

Tableau 1. Répartition du corpus selon les groupes politiques

Groupe politique	Nombre total MEP (1)		Nombre MEP corpus (2)		Nombre interventions (3)		Nombre mots (4)	
PPE-DE	277	35,29 %	52	33,33 %	108	30,59 %	34.544	31,29 %
PSE	218	27,77 %	33	21,15 %	81	22,95 %	26.389	23,91 %
ADLE/ALDE	106	13,50 %	20	12,82 %	44	12,46 %	15.048	13,63 %
UEN	44	5,61 %	16	10,26 %	46	13,03 %	11.743	10,64 %
Verts/ALE	42	5,35 %	8	5,13 %	19	5,38 %	7288	6,60 %
GUE/NGL	41	5,22 %	12	7,69 %	20	5,67 %	6368	5,77 %
NI	34	4,33 %	10	6,41 %	20	5,67 %	5068	4,59 %
IND/DEM	23	2,93 %	5	3,21 %	15	4,25 %	3938	3,57 %
Total	785	100 %	156	100 %	353	100 %	110.386	100 %

Tableau 2. Répartition du corpus selon les groupes nationaux

Pays	Étiquette		Nbre total MEP (1)		Nbre MEP corpus (2)		Nbre intervent (3)		Nombre mots (4)		Int/MEP (5)
Allemagne	Ouest	Partenaires	99	12,61 %	11	7,05 %	23	6,52 %	8.989	8,06 %	2,09
France	Ouest	Partenaires	78	9,94 %	11	7,05 %	16	4,53 %	6.291	5,64 %	1,45
Italie	Ouest	Partenaires	78	9,94 %	7	4,49 %	10	2,83 %	2.668	2,39 %	1,43
Royaume-Uni	Ouest	Glacial	78	9,94 %	7	4,49 %	24	6,80 %	8.543	7,66 %	3,43
Espagne	Ouest	Partenaires	54	6,88 %	5	3,21 %	9	2,55 %	3.337	2,99 %	1,80
Pologne	Est	Guerrier	54	6,88 %	31	19,87 %	74	20,96 %	20.411	18,30 %	2,39
Roumanie	Est	Glacial	35	4,46 %	11	7,05 %	17	4,82 %	4.045	3,63 %	1,55
Pays-Bas	Ouest	Glacial	27	3,44 %	8	5,13 %	27	7,65 %	10.273	9,21 %	3,38
Belgique	Ouest	Amical	24	3,06 %	4	2,56 %	9	2,55 %	3.286	2,95 %	2,25
Grèce	Ouest	Cheval Troie	24	3,06 %	6	3,85 %	8	2,27 %	2.246	2,01 %	1,33
Hongrie	Est	Amical	24	3,06 %	9	5,77 %	17	4,82 %	4.825	4,33 %	1,89
Portugal	Ouest	Amical	24	3,06 %	1	0,64 %	1	0,28 %	227	0,20 %	1,00
Rép. tchèque	Est	Glacial	24	3,06 %	8	5,13 %	19	5,38 %	5.398	4,84 %	2,38

Suède	Ouest	Glacial	19	2,42 %	3	1,92 %	6	1,70 %	2.953	2,65 %	2,00
Autriche	Ouest	Amical	18	2,29 %	4	2,56 %	14	3,97 %	5.987	5,37 %	3,50
Bulgarie	Est	Amical	18	2,29 %	1	0,64 %	2	0,57 %	771	0,69 %	2,00
Danemark	Ouest	Glacial	14	1,78 %							
Finlande	Ouest	Amical	14	1,78 %	7	4,49 %	19	5,38 %	5.823	5,22 %	2,71
Slovaquie	Est	Amical	14	1,78 %	4	2,56 %	7	1,98 %	1.731	1,55 %	1,75
Irlande	Ouest	Glacial	13	1,66 %							
Lituanie	Est	Guerrier	13	1,66 %	4	2,56 %	10	2,83 %	3.222	2,89 %	2,50
Lettonie	Est	Glacial	9	1,15 %	6	3,85 %	16	4,53 %	4.524	4,06 %	2,67
Slovénie	Ouest	Amical	7	0,89 %	1	0,64 %	1	0,28 %	179	0,16 %	1,00
Chypre	Ouest	Cheval Troie	6	0,76 %							
Estonie	Est	Glacial	6	0,76 %	6	3,85 %	23	6,52 %	5.588	5,01 %	3,83
Luxembourg	Ouest	Amical	6	0,76 %	1	0,64 %	1	0,28 %	227	0,20 %	1,00
Malte	Ouest	Amical	5	0,64 %							
Total			785	100 %	156	100 %	353	100 %	111.544	100 %	

Tableau 3. Répartition numérique du corpus selon la distinction Ouest/Est

	Nombre d'EM		Nombre MEP total (1)		Nbre MEP corpus (2)		Nbre interventions (3)		Nombre mots (4)	
Ouest	18	66,67 %	588	74,90 %	76	48,72 %	165	46,74 %	61.029	54,71 %
Est	9	33,33 %	197	25,10 %	80	51,28 %	188	53,26 %	50.515	45,29 %

Tableau 4. Répartition numérique du corpus selon la distinction Leonard-Popescu

	Nombre d'EM		Nombre MEP total (1)		Nbre MEP corpus (2)		Nbre interventions (3)		Nombre mots (4)	
Chevaux Troie	2	7,41 %	30	3,82 %	6	3,85 %	8	3,82 %	2.246	2,01 %
Partenaires	4	14,81 %	309	39,36 %	34	21,79 %	58	39,36 %	21.285	19,08 %
Amicaux	10	37,04 %	154	19,62 %	32	20,51 %	69	19,62 %	23.056	20,67 %
Glaciaux	9	33,33 %	225	28,66 %	49	31,41 %	135	28,66 %	41.324	37,05 %
Guerriers	2	7,41 %	67	8,54 %	35	22,44 %	83	8,54 %	23.633	21,19 %

Figure 1. Proportion (Est/Ouest) des MEP au PE et dans le corpus

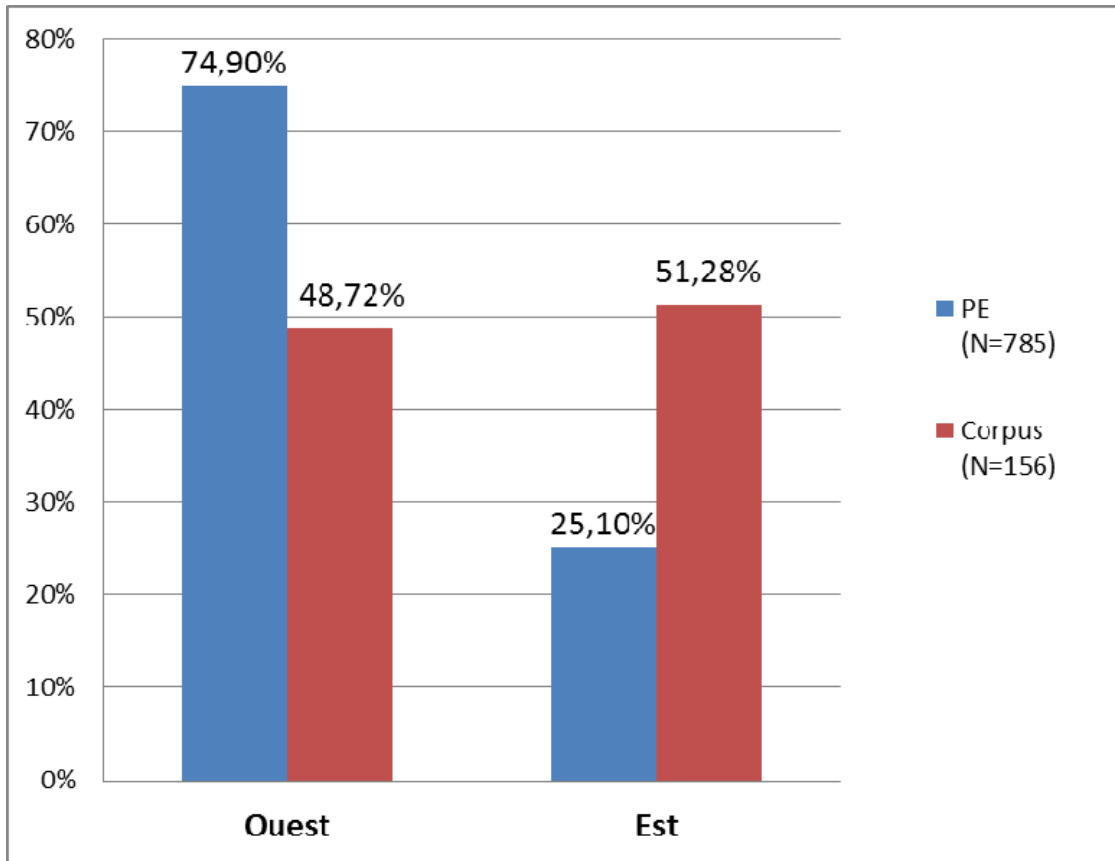


Figure 2. Proportion (Leonard-Popescu) des MEP au PE et dans le corpus

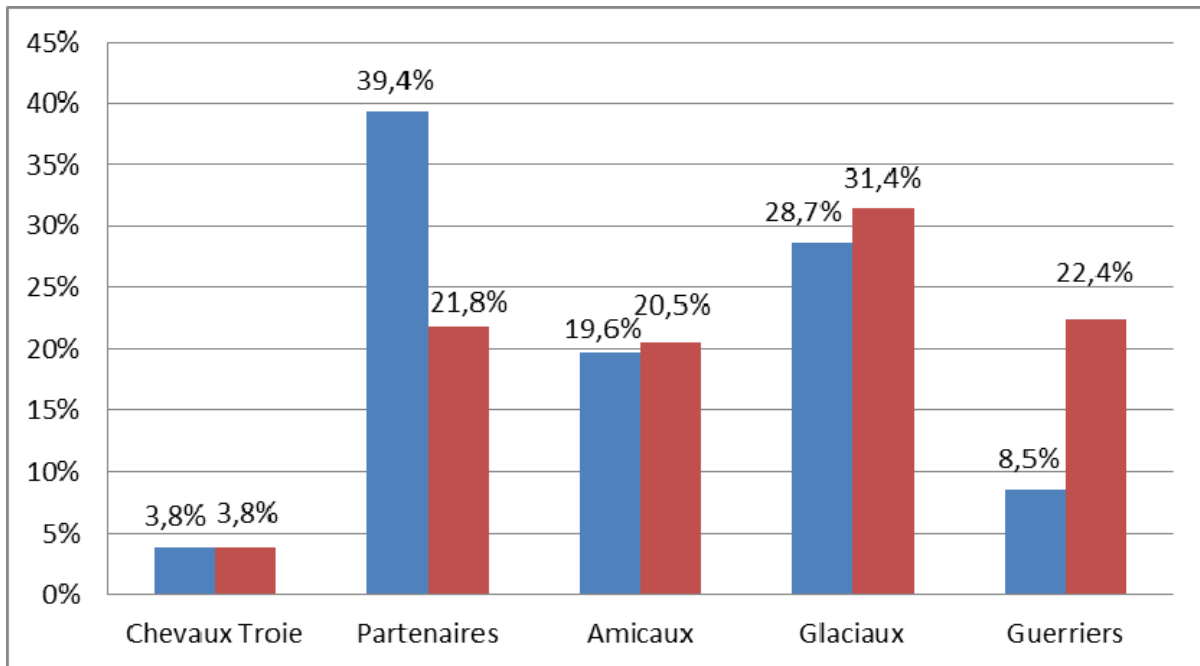


Figure 3. Mots les plus fréquents dans le corpus (100+ occurrences)

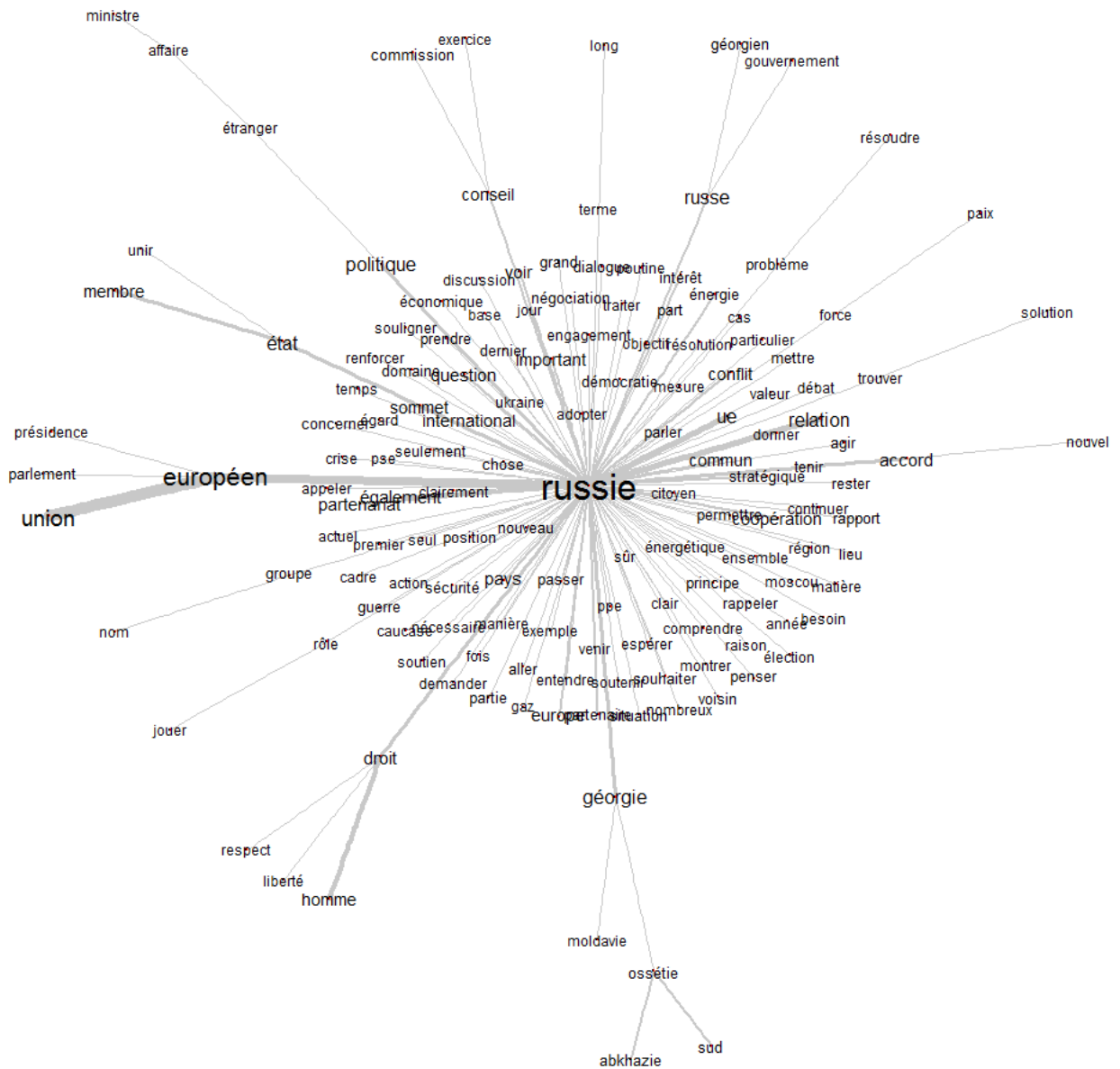


Figure 4. Participation des MEP aux débats selon la distinction Leonard-Popescu

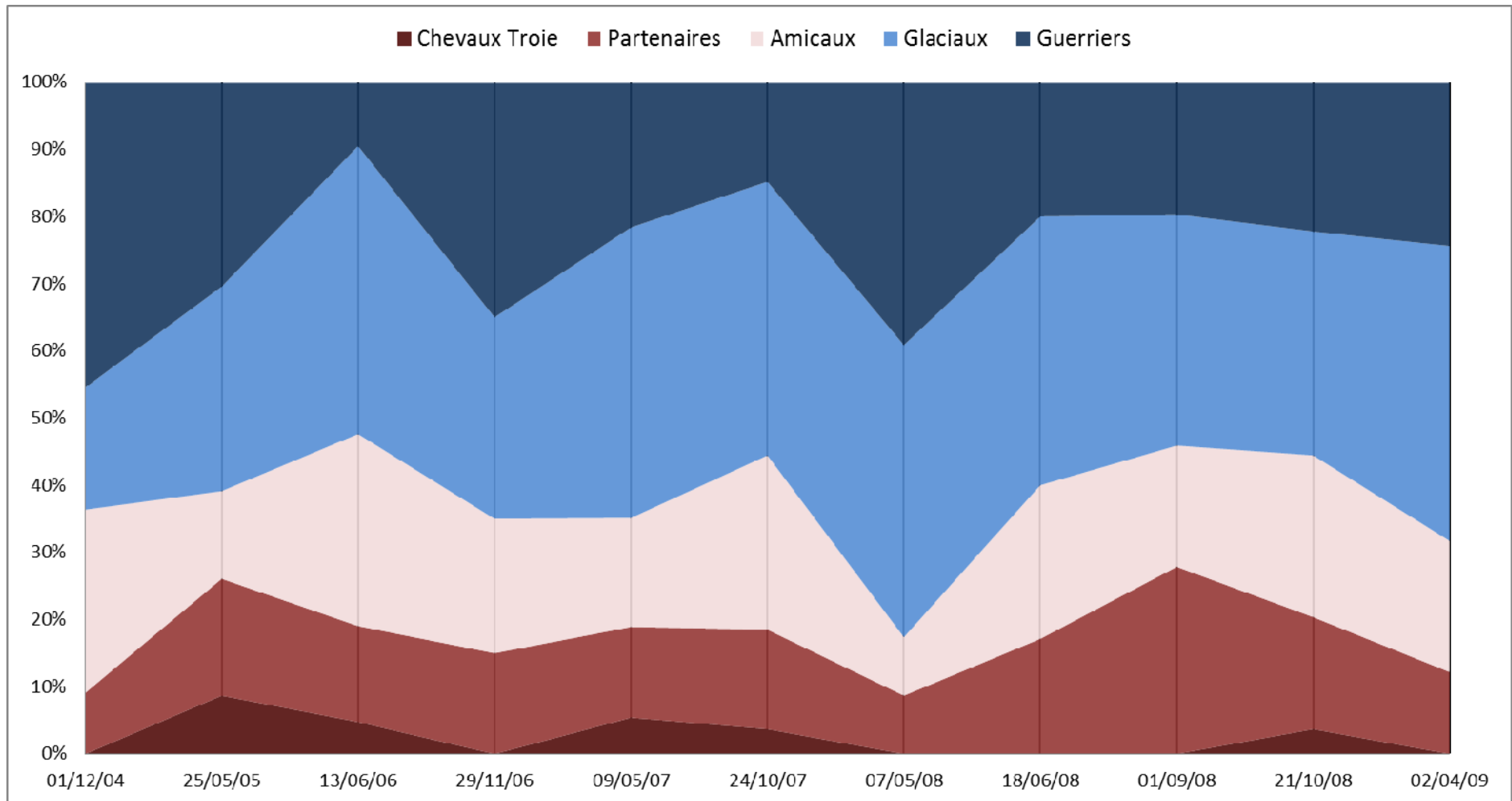


Tableau 5. Gradation des positions dans le corpus

	01/12/04	25/05/05	13/06/06	29/11/06	09/05/07	24/10/07	07/05/08	18/06/08	01/09/08	21/10/08	02/04/09
+5					2						
+4											
+3	1			1				1	1	1	1
+2		2			1	2		2	4	7	5
+1		3	3	2	4	3	2	4	7	11	5
0	2	8	7	3	4	5	2	14	13	6	10
-1	6	4	9	10	14	7	15	10	14	15	9
-2	3	5	2	4	9	8	3	2	12	10	6
-3					2	2	1	2	8	4	4
-4					1				1		
-5									1		1
Total	12	22	21	20	37	27	23	35	61	54	41
Moyenne	-0,75	-0,32	-0,48	-0,65	-0,70	-0,81	-0,96	-0,26	-0,87	-0,35	-0,49
Variance⁴⁴	1,841	1,561	0,762	1,503	3,437	1,926	0,771	1,608	2,683	2,497	2,956

⁴⁴ La variance calcule la dispersion des positions individuelles par rapport à la moyenne. Une variance faible sera la preuve que la moyenne affichée est représentative du phénomène ($S^2 = (n \times \sum(x-\mu)^2) / (N-1)$).

Figure 5. Évolution des positions moyennes du Parlement européen dans le corpus

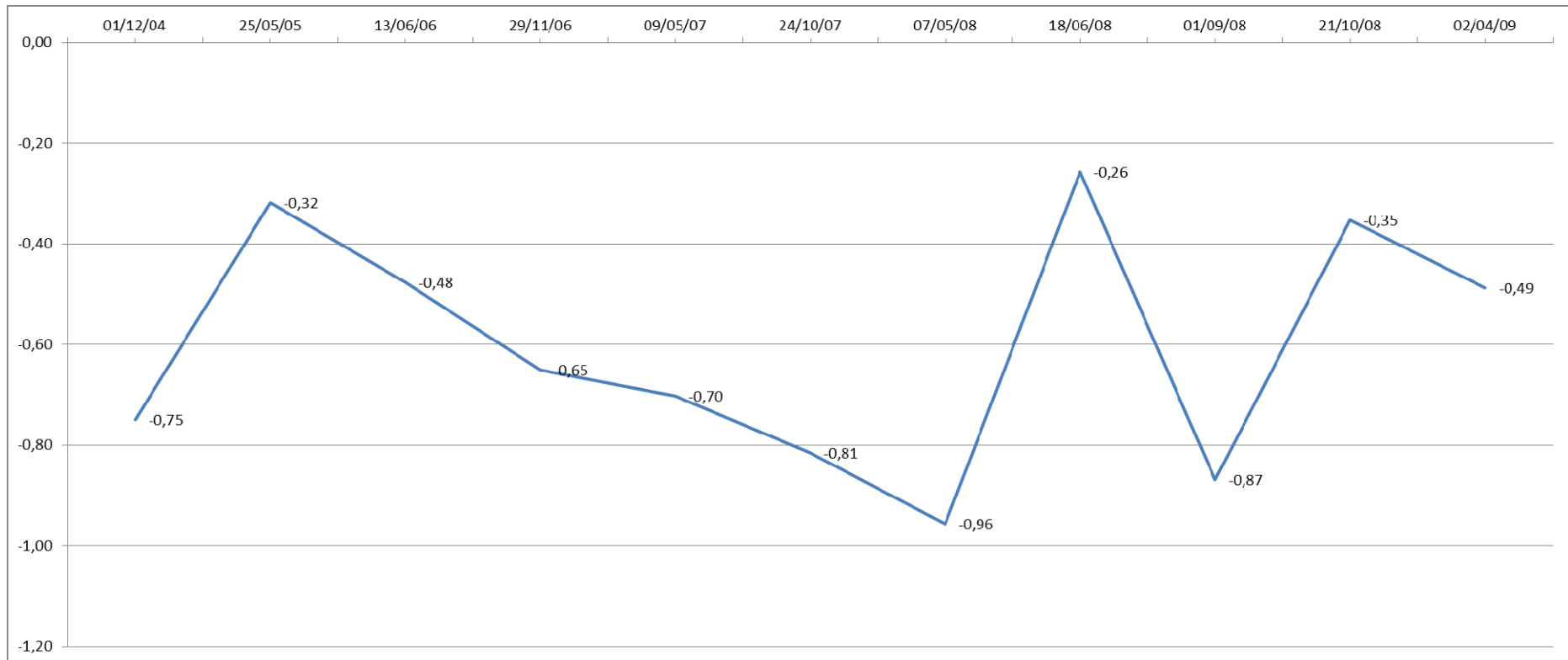


Figure 6. Position moyenne des groupes politiques

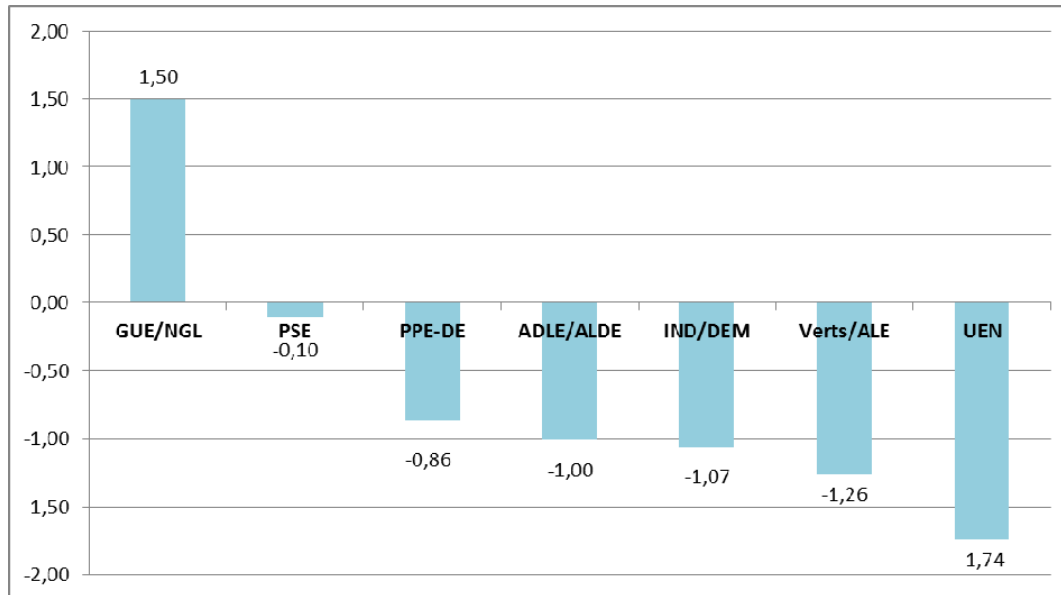


Tableau 6. Position moyenne et variance des groupes politiques

	GUE/NGL	PSE	PPE-DE	ADLE/ALDE	IND/DEM	Verts/ALE	UEN
Moyenne	1,50	-0,10	-0,86	-1,00	-1,07	-1,26	-1,74
Variance	1,000	1,315	1,101	0,857	4,924	1,649	1,442

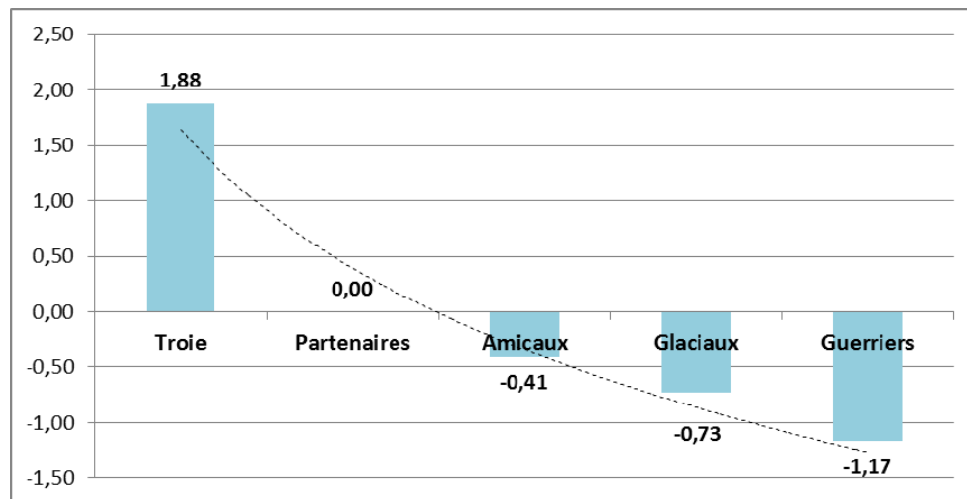
Tableau 7. Position moyenne et variance des groupes nationaux

	GRE	CZE	ITA	FRA	FIN	ESP	AUT	ROU	NED	ALL	HUN	POL	LET	BEL	EST	LIT	GBR
Moyenne	1,88	0,84	0,80	0,25	0,05	0,00	-0,07	-0,18	-0,41	-0,52	-0,53	-1,12	-1,18	-1,33	-1,46	-1,50	-1,67
Variance	1,839	1,474	1,067	4,067	1,608	1,000	0,533	0,654	1,481	1,534	2,015	2,026	1,779	1,250	0,955	2,500	1,710

Tableau 8. Position moyenne et variance des groupes nationaux (distinction Popescu-Leonard)

	Troie	Partenaires	Amicaux	Glaciaux	Guerriers
Moyenne	1,88	0,00	-0,41	-0,73	-1,17
Variance	1,839	2,211	1,722	2,027	2,069

Figure 7. Position moyenne selon les groupes nationaux (distinction Popoescu-Leonard)



2. Exemples de codage de position

+5 : position déraisonnablement amicale envers la Russie

Athanasios Pafilis (GUE/NGL, GRE) lors du débat du 09/05/07 sur le « Sommet UE/Russie » :

« Le choix de débattre des événements survenus en Estonie le 9 mai, le jour même de l'anniversaire de la victoire sur le fascisme, n'est pas seulement une manifestation de mépris envers la mémoire des dizaines de millions de personnes qui se sont sacrifiées pour combattre le fascisme. Ce n'est pas seulement une tentative de fausser et de détourner l'histoire. Il ne relève pas simplement de l'invective anticommuniste désormais coutumière des laquais de la barbarie capitaliste.

Il illustre une politique délibérée destinée à appuyer la résurgence du fascisme dans les pays baltes et d'autres États européens, où le groupe du parti populaire européen (démocrates-chrétiens) et des démocrates européens, le groupe socialiste du Parlement européen, les néo-libéraux et les Verts se rangent aux côtés de l'extrême droite.

Dans une tirade homogène, les partisans de droite, les démocrates sociaux, les Verts et M. Le Pen ont lancé une attaque anticommuniste au vitriol contre l'Union soviétique et l'héroïque Armée rouge. Ils ont exprimé aujourd'hui leur solidarité avec le gouvernement estonien qui, depuis plusieurs années maintenant, s'est substitué aux anciens fascistes en condamnant des communistes et des antifascistes.

Ensemble, ils ont démontré ce qui est un fait historique et politique incontesté : le fascisme est l'enfant naturel du capitalisme. Ceci ressort clairement du débat d'aujourd'hui, dévoilant ainsi au grand jour la nature réelle de l'UE, une union des intérêts du capital (...). »

+3 : Position nettement favorable à la Russie

Bruno Gollnisch (NI, FRA) lors du débat du 29/11/06 sur le « Sommet Russie/Union européenne » :

« (...) Pendant 74 ans, les communistes ont piétiné les libertés et les solidarités les plus élémentaires, allant jusqu'à obliger les enfants à dénoncer leurs parents. Il n'est pas étonnant qu'au sortir de ce cauchemar, la démocratie russe ne soit pas encore parfaite.

Les nôtres ne le sont pas plus. Ainsi en France, le Front national représentant plus de 15 % des électeurs n'a aucun député à l'Assemblée nationale et les partis au pouvoir veulent empêcher son candidat, Jean-Marie Le Pen, de se présenter à l'élection présidentielle.

Contrairement à la Turquie, que l'Europe de Bruxelles veut accueillir, la Russie est une nation européenne à part entière. Unis par les mêmes racines helléno-chrétiennes, nos peuples le sont aussi hélas par les mêmes menaces : la dénatalité et l'immigration, le matérialisme, l'islamisme. Il est désormais temps de

réunir, par-delà la ligne de partage de Théodose, les branches orientale et occidentale de notre civilisation, de réconcilier les héritiers de saint Benoît avec ceux de saint Cyrille. »

+1 : position légèrement favorable à la Russie

Vladimír Remek (GUE/NGL, CZE) lors du débat du 09/05/07 sur le « Sommet UE/Russie » :

« (...) Mesdames et Messieurs, il n'existe aucun différend que les relations entre l'UE et la Russie devraient faire progresser pour le bien des deux parties. Il serait par conséquent bon de continuer à cultiver ces relations sur la base de mesures soigneusement réfléchies et prises sans émotion ni imprudence.

Si nous réagissons à la hâte à tout message de la Russie destiné principalement à la scène politique nationale, nous ne montrerons ni bon sens ni force, mais plutôt notre propre insécurité et notre propre faiblesse.

Négocier avec un partenaire ne signifie pas seulement s'asseoir à la table des négociations, mais aussi avoir un véritable dialogue. Ces négociations ne sont pas du tout facilitées par les demandes faites à l'autre partenaire avant que des tentatives de résoudre raisonnablement les véritables problèmes soient entreprises.

Par exemple, lorsqu'il s'agit de résoudre — ou plutôt de ne pas résoudre — le problème de ce que l'on appelle les non-citoyens dans certains États membres de l'UE, nous n'adoptons pas une approche aussi intransigeante que celle que nous adoptons lorsque nous faisons pression sur la Russie. J'ai le sentiment que nous devrions en fin de compte bâtir des relations avec la Russie sur des fondations fermes, sans préjugés et sans tenir compte du fardeau du passé. »

-1 : Position légèrement critique envers la Russie

Zbigniew Zaleski (PPE-DE, POL), lors du débat du 07/05/08 : « Détérioration de la situation en Géorgie » :

« Madame la Présidente, premièrement, l'Union européenne doit rectifier une erreur relative aux visas. Deuxièmement, elle doit, de manière non agressive, mais ferme, décrire les actes russes en Géorgie tels qu'ils sont. Et troisièmement, elle doit aider la Géorgie à régler ses problèmes internes.

Tant que nous parlons de la Géorgie, j'aimerais m'adresser à la Russie : la nouvelle présidence russe pourrait adopter un nouveau style, un style de grande classe, à la manière d'un grand acteur. Au lieu de penser en termes impérialistes, peut-être la Russie devrait-elle commencer à réfléchir à une coopération. Cela ne nuira pas au sentiment de fierté nationale. Ensuite, une Russie grande, fière et riche peut se permettre de respecter l'intégrité territoriale de la Géorgie, tout comme nous respectons le territoire russe, au statut assez étrange, de la région de Kaliningrad. »

-3 : Position nettement hostile envers la Russie

Vytautas Landsbergis (PPE-DE, LIT) lors du débat du 18/06/08 sur la « Résolution sur le sommet UE-Russie des 26 et 27 juin 2008 à Khanty-Mansiysk » :

« (...) Le gouvernement russe devrait faire tout ce qui est en son pouvoir pour prouver qu'il n'a pas commandité l'assassinat terroriste d'un citoyen britannique, donc d'un citoyen européen, en l'occurrence Alexander Litvinenko. Étant donné que le gouvernement russe n'a pas pu prouver qu'il n'a pas donné d'ordres et qu'il a même refusé de coopérer avec les services d'enquête britanniques, cela montre, par conséquent, que la participation officielle de la Russie au meurtre est politiquement prouvée.

La nouvelle Russie, comme on l'entend dire de beaucoup, agit de manière répétée comme un État terroriste, et lors du sommet de Khanty Mansiysk, l'UE doit appeler le président Medvedev à mettre fin à de tels agissements.

Les mères de Beslan, qui s'efforcent de découvrir qui a ordonné l'assaut de l'école et l'utilisation de bazookas et d'armes lourdes contre tous ceux qui se trouvaient là, y compris leurs enfants, ne devraient pas faire l'objet de poursuites en justice. L'UE devrait au moins soutenir ceux qui sont plus faibles qu'elle-même, à savoir le gouvernement britannique et les mères de Beslan. »

-5 : Position déraisonnablement hostile envers la Russie

Gerard Batten (IND/DEM, GBR) lors du débat du 02/04/09 sur le « Nouvel accord UE-Russie » :

« (...) La Russie est un État criminel où les opposants politiques, les dissidents et les journalistes qui posent problème sont tout simplement exécutés. Les Russes disposent même d'une loi qui leur permet de tuer en territoire étranger quiconque – russe ou étranger – est perçu comme une menace ou une nuisance. Alexander Litvinenko a été victime d'un tel meurtre lorsqu'il a été exécuté dans ma circonscription de Londres en 2006 dans un acte terroriste commandité par l'État. Sa famille attend toujours que justice soit faite et que ses meurtriers soient jugés au Royaume-Uni.

Personnellement, je ne souhaite pas que l'Union européenne négocie des accords avec n'importe qui pour n'importe quoi. Cependant, si la Commission est sérieuse, pourquoi n'a-t-elle pas demandé l'extradition des suspects en signe de bonne volonté et comme condition préalable à l'ouverture des négociations ? »

Références

- Alston, P., Bustelo, M. R., & Heenan, J. (ed.), (1999), *The EU and human rights*, Oxford, Oxford University Press, 1999
- Attinà, F. (1990), « The Voting Behaviour of the European Parliament Members and the Problem of Europarties », *European Journal of Political Research*, 18(3), 55-79.
- Bächtiger, A., Niemeyer, S., Neblo, M., Steenbergen, M. R., & Steiner J. (2010), « Disentangling Diversity in Deliberative Democracy: Competing Theories, Their Blind Spots and Complementarities », *The Journal of Political Philosophy*, 18(1), pp.32-63.
- Barbé, E., & Herranz, A. (2005), « The role of parliaments in European foreign policy : debating on accountability and legitimacy », *European Research Network*, Barcelone.
- Corbett, R., Jacobs, F., & Shackleton, M. (2011), *The European Parliament* (8^e éd.), John Harper Publishing.
- Costa, O. (2001), *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Editions de l'Université de Bruxelles.
- Delcourt, C., « Un partenariat subordonné à l'approbation du Parlement européen », in Raux, J., & Korovkine, V. (éd.), (1998), *Le partenariat entre l'Union européenne et la Fédération de Russie*, Editions Apogée.
- Donnelly, B., et al. (2004), « The democratic accountability of the EU and the role of the European Parliament », *International Spectator*, vol.39(2), pp.7-60
- Hagemann, S. (2009), « Strength in numbers? An evaluation of the 2004-2009 European Parliament », *EPC Issue Paper*, n°58.
- Hix, S. (2002), « Parliamentary Behavior with Two Principals: Preferences, Parties, and Voting in the European Parliament », *American Journal of Political Science*, 46(3), pp.688-698
- Hix, S., & Lord, C. (1997), *Political parties in the European Union*, Palgrave Macmillan.
- Hix, S., & Noury, A. (2006), « After Enlargement: Voting Patterns in the Sixth European Parliament », *Legislative Studies Quarterly*, 34(2), 159-174.
- Hix, S., Noury, A., & Roland, G. (2006), « Dimensions of Politics in the European Parliament », *American Journal of Political Science*, 50(2), 494-511.
- Hix, S., Noury, A., & Roland, G. (2007), *Democratic Politics in the European Parliament*, Cambridge University Press.
- Hosli, M. (1997), « Voting strength in the European Parliament: The influence of national and of partisan actors », *European Journal of Political Research*, 31(3), 351-366.
- Irondele, B., & Petiteville, F. (2005), « La politique étrangère européenne en débats », *Politique européenne*, 3(17), 5-9.

Jünemann, A. (2005), « The European Parliament and its impact on the promotion of democracy and human rights in the Mediterranean », *Observatori Política Exterior Europea. Dossier de investigación*.

Kelle, U. (2005), « 'Emergence' vs. 'Forcing' of Empirical Data? A Crucial Problem of 'Grounded Theory' Reconsidered », *Forum Qualitative Sozialforschung*, 6(2).

Landwehr, C. (2010), « Discourse and Coordination : Modes of Interaction and their Roles in Political Decision-Making », *The Journal of Political Philosophy*, 18(1), pp.101-122.

Leonard, M., & Popescu, N. (2007), « A Power Audit of EU-Russia Relations », *European Council on Foreign Relations. Policy Paper*, n°2.

Lucarelli, S., & Manners, I. (2006), *Values and Principles in European Union Foreign Policy*, London : Routledge.

Magnette, P. (2003), *Contrôler l'Europe. Pouvoirs et responsabilité dans l'Union européenne*, Editions de l'ULB, Bruxelles.

Proksch, S.-O., & Slapin, J. B. (2010), « Position Taking in European Parliament Speeches », *British Journal of Political Science*, 40(3), 587-611.

Slapin, J. B., & Proksch, S.-O. (2010), « Look who's talking: Parliamentary debate in the European Union », *European Union Politics*, 11(3), 333-357.

Spetschinsky, L. (2011), *Russie-UE. La naissance d'un partenariat stratégique. Les transformations de la politique étrangère russe (1991-2000)*, Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang.

Strauss, A., & Corbin J. (1990), *Basics of qualitative research : grounded theory procedures and techniques*, Sage Publication.

Viola, D. M. (2000), *European Foreign Policy and the European Parliament in the 1990s. An investigation into the role and voting behaviour of the European Parliament's political groups*, Aldershot: Ashgate.